

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3802 - MARDI 11 AOÛT 2020

CONJONCTURE

Enquête dans le secteur économique et du commerce général

La police judiciaire des parquets a lâché cinq équipes d'inspecteurs pour débusquer les auteurs de plusieurs faits infractionnels. Les enquêtes en cours ont mis en lumière des procédés et autres complicités avec des personnalités actuellement bien placées dans la sphère politique.

Selon le communiqué de la police judiciaire des parquets, les équipes sont à pied d'œuvre depuis plus de trois semaines pour débusquer « tous ces mécréants ». Le document cite quelques dossiers phares tels des cas de fausses déclarations auprès des services du fisc par certaines entreprises et sociétés minières, pétrolières et du commerce général tendant à minorer leurs productions pour amenuiser leurs impôts sur les bénéfices.

Page 8



L'Avenue du commerce, le haut lieu de négoce à Kinshasa

EDUCATION

Les élèves finalistes du secondaire reprennent les cours



Le Chef de l'Etat prodiguant des conseils aux élèves en rapport avec la Covid-19

La journée du lundi 10 août marquant la rentrée des classes pour les élèves finalistes du secondaire, selon le calendrier scolaire réaménagé publié par le ministère de l'EPSP, a été marquée à l'Athénée de la Gombe, par la

visite du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, venu s'enquérir personnellement de la reprise des enseignements. Le président de la République qu'accompagnait le ministre de l'EPSP a, tout de go, effectué la ronde de

quelques salles de classe relevant, au passage, les explications des membres du corps enseignant sur les dispositions prises pour mettre les élèves à l'abri des effets pervers de la covid-19.

Page 7

DISTINCTION

Des personnalités kinoises promues notables universels pour la paix

La Cité de la paix du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) à Kinshasa a servi de cadre, le samedi 8 août, à l'organisation de la Journée d'honneur des notables universels de la paix. En fait, le Conseil a reconnu à leur juste valeur quelques personnalités kinoises, parmi lesquelles Godard Motemoma, qui ont œuvré

pour la paix dans la capitale de la RDC.

Le directeur général du Culpac a expliqué que les personnalités retenues comme notables universels pour la paix se sont manifestés favorablement dans le domaine humanitaire pour la paix dans leur responsabilité et vies quotidiennes.

Page 3

FOOTBALL

Les congratulations de la Fécofa à Kebano et Mbemba

Leur fin de saison de tonnerre n'est pas du tout passée inaperçue au pays. Le milieu offensif Neeskens Kebano et le défenseur central Chancel Mbemba ont été providentiels dans les exploits de leurs clubs respectifs. Et La Fédération congolaise de football association (Fécofa) n'a pas manqué de le reconnaître et les féliciter pour leurs performances. La Fécofa a, dans deux correspondances distinctes, congratulé les deux internationaux. « Nous osons espérer que vous allez ménager aucun effort pour continuer à faire valoir votre talent partout où vous allez prêter durant votre carrière footballistique », peut-on lire dans chacune des deux lettres.

Page 8

ÉDITORIAL

Unité

Que les choses soient claires pour tout le monde dans le moment très particulier que nous vivons et alors que la commémoration des soixante ans de notre indépendance approche à grands pas : c'est toujours dans les temps de crise que se prennent les bonnes décisions. A la condition, bien évidemment, que la passion ou l'ambition politique ne l'emportent pas sur la quête des solutions dont dépendra au final la résolution des problèmes auxquels nous sommes confrontés bien malgré nous depuis des mois.

Ce que chaque citoyen attend aujourd'hui ce ne sont pas des discours, aussi nobles soient-ils, mais des idées, des propositions concrètes, précises sur les actes à accomplir pour franchir les deux obstacles qui se sont élevés sur notre route ces derniers mois : d'abord le surendettement national provoqué par l'effondrement brutal des cours de l'or noir sur les marchés mondiaux, ensuite la double crise sanitaire et économique que la pandémie de Covid-19 a suscitée chez nous comme partout ailleurs dans le monde.

Il revient à la classe politique dans son ensemble, majorité et opposition comprises, de débattre calmement, sereinement, mais aussi avec clarté sur la stratégie que le Congo, notre Congo, doit mettre en œuvre afin de repartir du bon pied sur la voie de l'émergence dont dépend notre avenir. Peu importe qu'elle le fasse dans le cadre d'un dialogue national comme le souhaitent certains de ses leaders ou qu'elle mène un tel dialogue dans le cadre des institutions représentatives de la nation que sont les deux chambres du Parlement : l'essentiel est qu'elle démontre aux simples citoyens que nous sommes sa volonté de dépasser les cliques partisans pour accompagner le pouvoir exécutif dans sa quête des bonnes solutions.

Pour dire les choses de façon encore plus claire, rien n'est plus important aujourd'hui que de réfléchir ensemble à notre propre destin. Sans pour autant se rallier au camp adverse avec lequel les candidats aux élections à venir devront se mesurer dans les deux années à venir, mais en jouant résolument la carte du débat public que la société civile dans son ensemble attend, espère. S'il est un message qui doit passer alors qu'approche à grands pas le 15 août c'est bien celui-là, n'est-il pas vrai ?

Le Courrier de Kinshasa

COVID-19

LCPDH exhorte les autorités à associer les jeunes dans la prise des décisions

La structure de prévention pour la dignité humaine tient mordicus à ce que les autorités du pays impliquent les jeunes et les femmes dans les décisions prises dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.



LCPDH en campagne contre la covid-19

Le Collectif prévention pour la dignité humaine (LCPDH) a lancé, le dimanche 9 août, à Kinshasa une campagne de lutte contre la covid-19 dénommée «Luttons contre la covid-19 en impliquant les jeunes et les femmes dans la prise en charge des décisions». Selon la coordinatrice nationale de cette ONG, Marina Bazinda Nzigire, les autorités de l'Etat prennent souvent des décisions sans consulter la base composée en grande partie des jeunes et femmes.

Marina Bazinda Nzigire a pris pour exemple le calendrier établi pour la reprise des activités scolaires et académiques qu'elle a jugé irréaliste. Et les jeunes étudiants devraient être

associés à l'élaboration de ce calendrier. «Les autorités devraient impliquer les étudiants dans l'élaboration du calendrier car ce sont eux les premiers concernés. L'Etat doit prendre en compte ces jeunes dans la lutte contre la covid-19 dans leurs institutions universitaires respectives», a-t-elle déclaré. Aussi la coordinatrice nationale a-t-elle demandé à l'Etat congolais de consulter les femmes pour une bonne riposte, car celles-ci sont présentes dans tous les secteurs de la vie. Enfin, elle a insisté sur le respect strict des gestes barrières afin de limiter la propagation de la covid-19, le port obligatoire du masque, le lavage de mains, le respect de la distanciation

physique, etc. Un cahier des charges élaboré avec les participants sera soumis au gouvernement congolais afin d'associer désormais les jeunes et les femmes dans la lutte contre la covid-19.

D'autres activités sont programmées dans d'autres communes de Kinshasa, dont la commune de Kitambo où se trouve le siège social de LCDH qui milite en faveur de la dignité humaine des femmes, des enfants désœuvrés tels les enfants de rue, les personnes vulnérables et les jeunes. Notons que la campagne lancée le dimanche dernier par LCDH bénéficie du soutien de l'ONG belge 11.11.11.

Martin Enyimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DISTINCTION

Des personnalités kinoises promues notables universels pour la paix

La Cité de la paix du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) à Kinshasa a servi de cadre, le samedi 8 août, à l'organisation de la Journée d'honneur des notables universels de la paix. En fait, le Conseil a reconnu à leur juste valeur des personnalités kinoises, parmi lesquelles Godard Motemoma, qui ont œuvré pour la paix dans la capitale de la RDC.

Dans son mot de circonstance à l'occasion de cette journée de reconnaissance des notables universels pour la paix, le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a rappelé que la cérémonie du jour s'inscrivait dans le cadre de la commémoration des 60 ans de l'indépendance de la République démocratique du Congo (RDC) célébrée le 30 juin de chaque année. Il a concomitamment évoqué les quarante ans d'existence du Culpac, une structure qui s'investit avec ténacité pour la paix, dans l'accomplissement de ses activités humanitaires. Et par rapport à l'objet de la journée, Daniel Santu Biko a indiqué : « *Nous venons de mettre en exécution notre programme des notables universels pour la paix qui consiste à reconnaître toutes ces personnalités à travers le monde qui apportent leur amour envers la population défavorisée, démunie et dégradée. Et ce, à la suite des résolutions de notre conférence universelle pour la paix tenue du 5 au 6 septembre 2015 au Parlement européen à Bruxelles...* »

Le directeur général du Culpac a expliqué que les personnalités retenues comme notables



Les notables universels pour la paix du Culpac et le directeur Daniel Santu Biko

universels pour la paix se sont manifestés favorablement dans le domaine humanitaire pour la paix dans leur responsabilité et vies quotidiennes. Et s'adressant aux notables universels, Daniel Santu Biko a dit : « *Chers notables universels pour la paix, sachez le bien, votre mission est humanitaire et apolitique dans le cadre de notre mission pour rassembler, rapprocher et unir des femmes et des hommes de tout horizon, sans aucune discrimination pour le bien de l'humanité.* »

Les hommes élevés au rang noble de notables universels pour la paix sont donc Godard Motemoma (député national et coordon-

nateur du comité urbain de l'AS-BL « Bana Kin »), Ignace Ndebo (sénateur honoraire), le général de brigade Richard Ade Boyombo, Riva Kalimasi, dit Delopipo (opérateur culturel), Jules Masua (opérateur culturel et économique). Les autres notables universels pour la paix sont Léopold Abibo (diplomate et directeur au ministère des Affaires étrangères), Alphonse Lando (chevalier de l'Ordre de la couronne en Belgique et de l'Ordre de mérite en France), Felly Nzuzi Sita Lina, alias Misolina (directeur à la Direction générale des migrations/Beach Ngobila), Augustin Mpela (PDG de la Société minière de Kilo Moto -Sokimo-), Eugène

Makwa Lekonga (gérant Univers Service) et Lucien Bonyeme Ekoko (directeur général de la Société nationale d'assurances -Sonas-). Parmi ces notables universels pour la paix du Culpac, il y a également des femmes, notamment Pétronille Vaweka (médiatrice de la paix et membre du Réseau international des femmes leaders), Marie Madeleine Kalala (ministre honoraire et membre du Réseau international des femmes leaders), Julienne Lusenge (présidente du Fonds pour les femmes congolaises et membre du Réseau international des femmes leaders), sénatrice Bijou Goya (sénatrice et présidente de l'ONG SOS Enfant d'Eden), Fatuma Luhawe

Mangaza, administratrice du marché de la Liberté à Kinshasa.

Prenant la parole au nom des notables dans le cadre de la parité, Pétronille Vaweka a souligné que le peuple congolais est plein de vitalité et de créativité, mais il doit aussi renforcer en lui une conscience indépendante et autonome afin d'éradiquer toute solution dans des problèmes. La paix, a-t-elle laissé entendre, ne peut être prêchée dans un contexte de pauvreté, tout en prônant l'épanouissement de la jeunesse. « *Travailler pour la paix, c'est aussi mobiliser le peuple congolais à assumer son destin* ». Et Léopold Abibo a, dans sa brève intervention, parler de la paix du Christ, en notant que dans sa qualité de diplomate, il ne doit pas seulement représenter le pays à l'étranger, mais aussi apporter un message de paix. Ces notables sont appelés à se constituer en lobby afin de défendre et poursuivre l'instauration de la paix totale au pays. Aussi devront-ils être sollicités dans les négociations et les résolutions des conflits au pays et à l'étranger pour leur apport à la recherche de la paix.

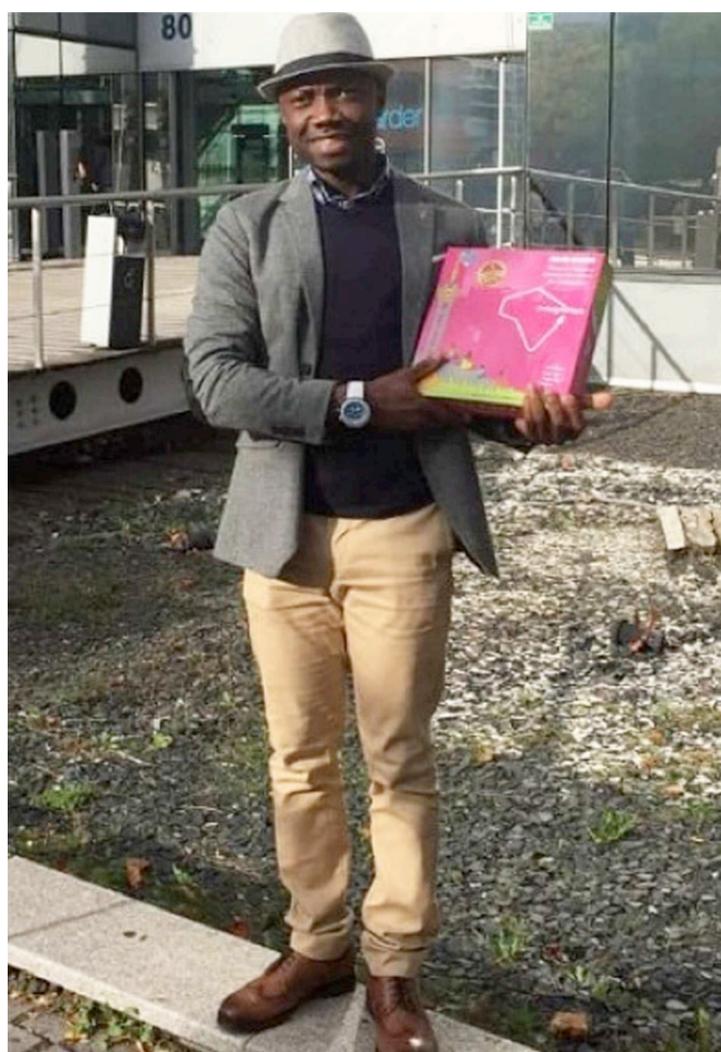
Martin Engimo

JEU ORTHOGRAFRIQUE

Olivier Kayomo lance une collecte de fonds

L'inventeur du premier jeu de société africain moderne veut atteindre la cagnotte de cinquante mille euros, somme qui doit servir à lancer sa production en grande série et permettre de le vulgariser à plus grande échelle que cela n'a été possible jusqu'ici.

Originaire de la RDC, le concepteur d'Orthografrique, premier jeu de société africain moderne, est un « panafricain résolu », comme il aime à se présenter. Nul ne saurait contredire Olivier Kayomo, à savoir que le but de son jeu est de « *faire découvrir l'Africain à partir de son histoire, sa géographie et sa culture générale* ». Déjà vendu à quelques exemplaires dans la diaspora congolaise de Belgique, le jeu qui y est fort apprécié mérite une plus large vulgarisation et diffusion. « Il y a près de cinq ans, nous avons signé un accord avec le gouvernement congolais pour soutenir et financer le lancement du jeu Orthografrique. Hélas ! A ce jour, cet accord n'a jamais été honoré », rappelle Olivier Kayomo. Pendant cette longue attente, hormis une production minimale assurée avec des fonds limités, il a à titre personnel mené certaines actions de vulgarisation d'Orthografrique à Kinshasa. Il s'agit, entre autres, de l'émission de divertissement éponyme de vingt-cinq minutes diffusée sur B-One à partir de fin février 2019 dont il était du reste lui-même le présentateur.



Olivier Kayomo présentant son jeu Orthografrique

À défaut d'avoir l'appui promis par le gouvernement, Olivier Kayomo s'engage dans une collecte de fonds. Décidé coûte que coûte à aller de l'avant, le père d'Orthografrique prend cette fois la résolution de se tourner vers ses compatriotes et frères africains. Il sollicite leur soutien dans une vidéo partagée sur les réseaux sociaux à ses différents contacts dont Le Courrier de Kinshasa. Olivier Kayomo y lance un appel personnel à chacun : « *Nous venons frapper à ta porte, toi mon frère, toi ma sœur de la République démocratique du Congo et de l'Afrique éparpillé à travers le monde. Nous avons besoin de ton soutien, de ta participation* ». Il invite dès lors à partager encore et encore le lien <https://www.leetchi.com/c/orthografrique-1er-jeu-de-societe-africain-moderne> avant de cliquer soi-même dessus, quitte à « *participer à hauteur de dix euros ou plus* ». Cette collecte de fonds, souligne Olivier Kayomo, est lancée dans « *l'objectif final de toucher cinq mille personnes à travers le monde pour obtenir la cagnotte de cinquante mille*

euros qui permettra de booster et lancer la production d'Orthografrique ».

Olivier a lancé cette collecte de fonds en ligne dans l'espoir de remporter un pari commun. « Nous sommes sûr et certain que nous allons y arriver avec toi. Oui, nous allons y arriver parce que ce défi est celui de notre génération, c'est à nous de le relever. Orthografrique est un outil pédagogique, didactique pour nous et nos enfants. Il nous aide à mieux connaître notre Afrique ». Et de poursuivre encore sans relâche : « *C'est certain qu'ensemble, avec toi, nous allons gagner ce pari car Orthografrique change la donne, avec lui le prochain match commence* ». Il est clair qu'aux yeux d'Olivier Kayomo, ce jeu de société passe pour bien plus qu'un simple divertissement. « *En Afrique, les anciens aiment dire : si tu ne sais pas où tu vas, regarde au moins d'où tu viens. Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, l'histoire de la chasse tournera toujours à la gloire du chasseur* », a-t-il affirmé à cet effet.

Nioni Masela

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Un appui financier du gouvernement au bénéfice du Service national

C'est tout le sens à donner à l'aide financière que le gouvernement est en voie d'accorder à cette structure sociale, aujourd'hui productrice de cinq mille tonnes de maïs en attente d'être acheminés vers les centres de consommation.

Le Service national, cette structure d'appui alimentaire destinée à la production des vivres à mettre à la disposition des grands centres de consommation afin de réaliser l'autosuffisance alimentaire, n'a jamais mis la clé sous le paillason. Il est certes vrai que depuis la disparition de son initiateur, Mzee Laurent Désiré Kabila, le Service national est tombé dans une léthargie qui a vu son niveau de production baisser sensiblement. Aujourd'hui, ce Service qui est placé sous l'autorité directe du chef de l'Etat vient d'être re-

quiqué grâce à l'intérêt renouvelé lui accordé par Félix Tshisekedi qui veut en faire un levier important dans sa politique de lutte contre la pauvreté, ou mieux contre la famine. C'est tout le sens à donner à l'aide financière que le gouvernement est en voie d'accorder à cette structure, aujourd'hui productrice de cinq mille tonnes de maïs en attente d'être acheminés vers les centres de consommation. L'option de cet appui financier a été levée au cours de la 43e réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 7 août par vidéo conférence.

A en croire le compte-rendu fait à ce sujet par le porte-parole du gouvernement, Jolino Makelele, cette disposition découle d'une requête faite à l'exécutif national par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, mû par le souci de garantir une alimentation saine et suffisante aux Congolais habitant les grandes agglomérations. Bien qu'aucune indication n'ait été donnée sur les lieux de production de ces denrées, le ministre des Finances a reçu les instructions nécessaires de sorte à décaisser en urgence le montant concer-

né avant que la saison de pluie ne vienne compliquer le transport de cette production vers les centres de consommation.

Il s'agit là d'un point supplémentaire engrangé par Félix Tshisekedi sur le volet social qui souffre encore d'un déficit criant en termes de satisfaction par rapport aux promesses électorales. D'aucuns lui prêtent de bonnes intentions au regard de son obstination à changer le cours des choses, mais se ravisent en considérant les pesanteurs auxquelles il est censé faire face dans un contexte politique de

coalition où seule sa bonne volonté ne suffit pas.

Rappelons que le gouvernement avait, en son temps, réquisitionné la logistique militaire comprenant notamment des camions afin d'évacuer les vivres de provinces du Kongo central, de l'ex-Bandundu vers Kinshasa afin de les inonder et contourner la crise alimentaire qui se dessinait du fait de la covid-19. Cette deuxième action s'inscrit dans cette même dynamique et l'on ose croire qu'elle portera des résultats escomptés.

Alain Diasso

INCENDIE DE L'ENTREPÔT DE L'UNICEF

Pas de pertes en vies humaines

Un incendie s'est déclaré le vendredi 7 août dans l'entrepôt du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) à Kinshasa emportant un stock important de matériel et équipements destinés aux enfants et aux communautés les plus vulnérables de la RDC.



L'entrepôt de l'Unicef en feu

Dans un communiqué publié à cet effet, l'agence onusienne a indiqué qu'il n'y a pas de pertes en vies humaines ni de blessés, mais l'entrepôt a été détruit ainsi que le matériel et les équipements qui s'y trouvaient. Il s'agit notamment de produits vitaux pour améliorer la santé,

l'éducation, la sécurité et le bien-être des enfants. Les causes de l'incendie ne sont pas encore élucidées. Toutefois, l'Unicef souligne qu'une commission d'enquête sera mise sur pied pour identifier l'origine de cet incendie. « Nous sommes profondément attristés par cette

situation », a déclaré Katty Marino, représentante adjointe de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC). « Nous allons remplacer le matériel perdu dans les meilleurs délais pour continuer nos activités en faveur des enfants », a-t-elle dit.

Blandine Lusimana

SÉCURITÉ

Le gouvernement veut identifier tous les porteurs d'armes légères et de petit calibre

Les opérations d'identification et d'enregistrement visent à renforcer la traçabilité des armes « aux fins de réduire sensiblement les violences armées ».

Le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières a indiqué le lancement prochain de l'opération d'identification et de l'enregistrement (marquage) des armes légères et de petit calibre. A en croire un communiqué du 6 août signé par le ministre Gilbert Kankonde, cette opération vise à renforcer la traçabilité de ces armes, « aux fins de réduire sensiblement les violences armées » sur le territoire congolais.

Ces opérations, à en croire la source, qui seront menées par la Commission nationale de contrôle des armes

légères et de petit calibre, sous la coordination de son secrétariat permanent, dureront trois mois.

Le ministre appelle toutes les personnes détentrices d'armes d'auto-défense ayant un permis de port d'arme ou non, de se présenter à cette commission, basée au ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, sur le boulevard Triomphal. Par ailleurs, ceux qui ne se seraient pas conformés à cette obligation dans le délai seront sanctionnés conformément à la loi.

Lucien Dianzenza



Des armes légères DR

INTERVIEW

Patrick Ndjadi : « L'objectif d'une couverture sanitaire universelle ne peut être atteint que par une mesure de contrainte »

Expert en couverture soins de santé et défenseur du droit à la santé, Patrick Ndjadi est l'administrateur du Centre de recherche sur l'assurance maladie universelle (Cramu), actif à Kinshasa et à Bruxelles.

Le Courrier de Kinshasa : En quoi consistent les activités du Cramu ?

Patrick Ndjadi :

Cramu a deux missions : une scientifique et l'autre sociale. Dans sa casquette scientifique, Cramu apporte son expertise mutualiste dans la gestion, la prise en charge de malades et le fonctionnement des mutualités en RDC. Au travers ses articles, ses tribunes et les conférences académiques sur la question, elle participe à la réflexion scientifique sur la mise en œuvre d'une couverture sanitaire universelle (CSU) en République démocratique du Congo (RDC). Dans sa casquette sociale, Cramu est au côté de la population non seulement pour la vulgarisation des informations sur la couverture sanitaire universelle mais aussi pour rappeler à chacun sa responsabilité sur le droit à la santé.

LCK : Que doit-on comprendre par CSU ?

PN :

La CSU consiste à fournir à toutes les personnes un accès aux services de santé de qualité suffisante dont elles ont besoin, notamment la prévention, la promotion, le traitement, la rééducation et les palliatifs. Et de s'assurer que l'utilisation de ces services n'expose pas les bénéficiaires à des difficultés financières

LCK : Quelle est l'importance d'une CSU pour un pays comme la RDC ?

La RDC est un des pays les plus pauvres, malgré ses ressources naturelles et minières. Le développement de l'humain congolais doit être au centre de tout projet du développement de ce pays. La CSU en matière de santé aura un impact direct sur la santé de la population. L'accès aux services de santé permettra aux gens d'être plus productifs et de contribuer plus activement à la vie familiale et communautaire. Il permettra également aux enfants d'aller à l'école et d'apprendre. En même temps, la protection contre le risque financier évitera d'acculer les gens à la pauvreté s'ils devraient payer les services de leur poche. La CSU est clairement une composante



Patrick Ndjadi

essentielle du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Elle est également un élément clé de tout effort de réduction des inégalités sociales.

LCK : Une loi adoptée par l'Assemblée nationale le 8 février 2017 ne rend obligatoire l'assurance maladie que pour les catégories de personnes dont « on sait retenir des cotisations à la source ». Etant qu'une grande partie de la population congolaise évolue dans le secteur informel, comment cette couverture peut-elle être applicable à tous les Congolais, selon quelles conditions ?

PN :

Comme la plupart des lois en RDC, celle-ci souffre également de la mise en application. Néanmoins, il y a lieu de préciser certaines choses : c'est une loi qui détermine les principes fondamentaux relatifs à la mutualité et pose les bases d'un principe de solidarité. Elle organise et définit les rôles des mutuelles et pose également la première pierre de la création d'une couverture de santé étatique, d'autant plus que l'Etat, à travers le ministre de la Sécurité sociale, est l'organe de tutelle. Et en outre, il va subventionner ces mutuelles au prorata du nombre des membres réels. La loi prévoit, effectivement, une assurance obligatoire pour toute personne offrant la possibilité de rétention à la source. Et une assurance facultative pour le secteur informel. Cela est un réel problème étant donné que la grande partie de la population

est sans revenu ou œuvre dans l'informel.

Il est vrai que l'objectif d'une couverture sanitaire universelle ne peut être atteint que par une mesure de contrainte. L'assurance maladie doit être obligatoire pour tous. Et ensuite l'Etat peut graduellement se doter de moyens de couvrir l'ensemble des citoyens. La loi a l'ambition majeure de mutualiser le secteur informel, qui représente la grande partie de la population longtemps négligée, dans le système de protection sociale congolaise. La qualité du fonctionnement de cette assurance mutualiste sera également un élément qui pourra attirer le secteur informel vers cette assurance. Néanmoins, nous restons convaincus que cette législation est inadaptée au contexte socio-économique de la RDC. Elle est fortement inspirée du modèle belge alors que le contexte n'est pas le même. Les mutualités congolaises doivent être des organes de relais communautaires, pour la sensibilisation et la prévention.

LCK : En dehors de la loi précitée, quels sont les textes légaux sur lesquels peut s'appuyer la mise en place effective cette couverture sanitaire et universelle pour tous les Congolais ?

PN :

L'article 178 du code de travail, qui oblige les employeurs à fournir les soins médicaux aux travailleurs et aux membres de leur famille durant toute la période contractuelle. L'article 134 de la

Loi du 15 janvier 2013 portant Statut du militaire des Forces armées. Et surtout, la loi du 13 décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique. L'article 47 de la Constitution du 18 février 2006, qui dispose que « le droit à la santé et à la sécurité alimentaire est garanti ». Malgré les textes légaux énumérés ci-dessus, il est important de savoir que la mise en œuvre de couverture sanitaire universelle sera aussi légalement accompagnée. Le paquet de soins à couvrir, qui est évolutif, sera déterminé et fixé dans le décret du Premier ministre portant sur la mise en œuvre de la CSU en RDC.

LCK : Dans un pays comme la RDC, où le système de santé est défaillant. Comment mettre en place une CSU ? N'est-ce pas un vœu pieu ?

PN :

Non, pas du tout. La couverture sanitaire universelle est le chemin par lequel les autorités seront obligées de réinvestir dans la santé et d'adapter l'espace budgétaire. La réhabilitation de notre système est une nécessité pour le développement du Congolais. D'ailleurs, il est inadmissible de penser, par exemple, à la réhabilitation d'un hôpital sans réfléchir à comment la population va payer ses soins. D'autres pays africains l'ont fait. Pourquoi pas nous ? La route sera longue et difficile mais il nous faudra de la résilience et des initiatives novatrices et intelligentes.

LCK : Quelles sont les actions prioritaires à mener pour mettre en place cette CSU ?

PN :

Nous sommes convaincus que le point de départ d'une CSU en RDC sera, d'une part, le vote d'une loi qui obligera tous les Congolais à s'assurer pour les soins de santé. Ce qui va contraindre l'Etat à payer pour ceux qui n'ont pas les moyens. Et d'autre part, la capacité de mobilisation des ressources financières. C'est pourquoi nous militons en tant que défenseurs du droit à la santé pour que la RDC réalise certains objectifs qui vont précéder l'implantation d'une CSU, notamment la réhabilitation de notre système de santé qui était un des systèmes de référence à la sortie de la colonisation, la réorganisation de l'espace budgétaire, un financement progressif, la priorité aux populations faibles et aux soins primaires, c'est-à-dire une couverture des soins de santé par étape.

LCK : Quels sont les projets de Cramu ?

PN :

C'est de continuer à collaborer avec les autorités et les scientifiques en RDC, pour la mise œuvre de la CSU. Notre expertise mutualiste dans les services opérationnels et dans l'accompagnement des ayants droit est mise à leur disposition. Lors de la dernière conférence internationale de Kinshasa sur la CSU, nous avons saisi l'occasion pour attirer l'attention des autorités, sur quelques notions essentielles qui vont nous accompagner sur le chemin de mise en œuvre de cette CSU : la valeur sociale que notre pays voudrait transmettre au travers de ce projet : la solidarité sociale. Nous devons garder à l'esprit que les pauvres ne peuvent pas financer la santé des plus pauvres. La contribution doit être basée sur la capacité de payer et non sur les besoins de soins. Nous devons montrer, via cette CSU, que nous sommes prêts à aller au-delà des discours, en décidant collectivement sur les problèmes essentiels de la CSU, c'est-à-dire l'équité, l'universalisme proportionné et le ciblage. Les mutualités et les différentes organisations de collecte des fonds seront des organes essentiels, leur professionnalisme est donc une nécessité.

Patrick Ndjadi

REPRISE DES COURS

Les enfants reporters de Kananga dénoncent la discrimination

Les élèves des classes terminales ont repris, le 10 août, le chemin de l'école afin de présenter, pour le primaire, le test national de fin d'études primaires et, pour les finalistes du secondaire, l'examen d'Etat.

La reprise sélective des cours n'est pas saluée par les jeunes reporters de Kananga dans la province du Kasai central. Pour ces enfants, cette rentrée des classes est simplement discriminatoire parce qu'elle ne concerne que les élèves finalistes du cycle primaire et secondaire. Ils l'ont fait savoir dans une déclaration rendue publique le dimanche 9 août à Kananga. Le président du Club des jeunes reporters du Kasai central, Étienne Tumusheshe, n'a pas dédouané l'État congolais pour cette décision qu'il qualifie de sélective. Les risques que courent les élèves des classes terminales, a-t-il fait savoir, sont les mêmes que ceux des autres écoliers de degrés élémentaires et moyens. « Je ne vois pas comment les élèves finalistes peuvent être épargnés ou mis hors danger de la pandémie par rapport à d'autres écoliers. Il est de logique d'autoriser la reprise pour tous les



Les enfants reporters de Kananga

« Je ne vois pas comment les élèves finalistes peuvent être épargnés ou mis hors danger de la pandémie par rapport à d'autres écoliers. Il est de logique d'autoriser la reprise pour tous les élèves car le danger les guette tous »

élèves car le danger les guette tous », a fait remarquer le président des jeunes reporters du Kasai central.

Parlant de l'apprentissage à distance, Tumusheshe Étienne n'a pas mâché ses mots. « Le programme école à la radio est un échec cuisant », a-t-il déclaré tout en dénonçant aussi son caractère discriminatoire, surtout qu'il n'a pas tenu compte des écoliers vivant avec handicap en l'occurrence ceux frappés par la surdi-mutité. D'où son interpellation aux autorités locales de veiller au respect des droits des enfants consacrés dans la Convention sur les droits des enfants. Malgré cette reprise des cours qualifiée de discriminatoire, le président des jeunes reporters a invité tous les élèves des classes terminales de respecter les gestes barrières afin d'arrêter la propagation de la pandémie de covid-19.

Blandine Lusimana

HAUT-LOMAMI

Des braconniers tuent trois hippopotames dans le territoire de Malemba-Nkulu

L'information a été livrée par le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu.

Trois hippopotames ont été abattus, le 8 août, dans la rivière Kalume Ngongo dans la localité de Kamutombo/Mukubu, territoire de Malemba-Nkulu dans la province de Haut-Lomami en RDC, par des inciviques non encore identifiés et diligemment recherchés par la police et les éco-gardes du parc Upemba.

Le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu, président de la commission parlementaire locale chargée d'évaluer des dégâts perpétrés par les éléphants en divagation et d'autres catastrophes dans le Haut-Lomami, a confirmé l'abattage de ces espèces animales protégées. « Des inciviques ont tué trois hippopotames dans la rivière Kalume Ngongo. Le directeur provincial de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), Robert Muir, après avoir eu l'information, a directement contacté l'autorité provinciale afin de prendre toutes les dispositions nécessaires et procéder à l'arrestation de tous ces inciviques qui sont à la base du braconnage pour l'élimination de nos espèces protégées. L'administrateur du territoire de Malemba Nkulu a



Un hippopotame abattu dans le territoire de Malemba Nkulu dans la province du Haut-Lomami

confirmé l'arrestation de deux personnes présumées être parmi les braconniers recherchés. L'enquête continue son cours », a-t-il déclaré à la presse.

Et il a ajouté : « Malgré l'aspect dangereux de ces animaux, il faut obtenir l'autorisation des autorités compétentes pour les abattre. Ces animaux sont protégés par les lois du pays et sont parmi nos richesses que nous gardons dans les parcs, ils attirent les touristes et contribuent à l'économie du pays. Je demande à la population de dénoncer tous les braconniers pour préserver le peu d'animaux qui nous reste. Nul n'est au dessus de la loi, nous sommes censés

respecter la loi qui protège ces animaux. Les coupables doivent être arrêtés et dévoileront ceux qui les ont poussés à abattre ces animaux sans l'autorisation de l'Etat ».

Des éléphants en divagation...

Notons que l'élu local a aussi signalé la présence, depuis le 1er août, aux encablures du village Kalombo dans le territoire de Bukama d'un troupeau d'éléphants en divagation en provenance du parc Upemba. La population de cette contrée, en fuite, a alerté les autorités du Haut-Lomami de la présence massive des pachydermes. Paul Ngoy Nsenga Binthelu a de son côté saisi le directeur provincial Robert Muir de l'ICCN pour une intervention urgente afin d'éviter le drame en cette période de récolte des champs dans le Haut-Lomami. Aux dernières nouvelles, une équipe d'éco-gardes du Parc Upemba était en route avec la mission de protéger la population et leurs biens et organiser le refoulement des éléphants dans le parc, leur milieu naturel.

Martin Engimo

« Malgré l'aspect dangereux de ces animaux, il faut obtenir l'autorisation des autorités compétentes pour les abattre. Ces animaux sont protégés par les lois du pays et sont parmi nos richesses que nous gardons dans les parcs, ils attirent les touristes et contribuent à l'économie du pays. Je demande à la population de dénoncer tous les braconniers pour préserver le peu d'animaux qui nous reste. Nul n'est au dessus de la loi, nous sommes censés respecter la loi qui protège ces animaux. Les coupables doivent être arrêtés et dévoileront ceux qui les ont poussés à abattre ces animaux sans l'autorisation de l'Etat ».

ÉDUCATION

Les élèves finalistes du secondaire reprennent les cours

La journée du lundi 10 août marquant la rentrée des classes pour les élèves-finalistes du secondaire, selon le calendrier scolaire réaménagé publié par le ministère de l'EPSP, a été marquée à l'Athénée de la Gombe, par la visite du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, venu s'enquérir personnellement de la reprise des enseignements.

Le président de la République qu'accompagnait le ministre de l'EPSP, Willy Bakonga, a, tout de go, effectué la ronde de quelques salles de classe recevant au passage les explications des membres du corps enseignant sur les dispositions prises pour mettre les élèves à l'abri des effets pervers de la covid-19. Déjà, le dispositif de lavage des mains installé à l'entrée du site renseigne sur l'intérêt que les responsables de cette école accordent à la lutte contre la covid-19 via le respect strict des gestes barrières. C'est dans une salle spacieuse de sixième secondaire que le chef de l'Etat a clôturé sa brève visite, non sans exhorter les élèves présents, disposés selon les règles de la distanciation physique, à la vigilance et au respect des gestes barrières, seul gage de contenance de la maladie à des proportions minimales. « C'est vrai que nous avons levé l'Etat d'urgence,

mais la maladie n'a pas disparu. Elle est dans l'air; elle est avec nous », a indiqué Félix Tshisekedi tout en aiguillant la conscience des élèves sur l'extrême prudence à observer par ces temps qui courent. « Faites tout pour ne pas propager la maladie entre vous, car vous risquez de la ramener à la maison », s'est enquis le chef de l'Etat tout en mettant une emphase particulière sur la protection que sont censées bénéficier les personnes âgées de la part de leur progéniture. Tout en invitant les élèves finalistes à se concentrer sur leurs études au regard des échéances à venir (dissertation et examen d'Etat), Félix-Antoine Tshisekedi les a invités à être dignes des attentes qu'ils inspirent au sein de la communauté nationale en tant qu'avenir de demain. Intervenue dans un contexte de tension persistante entre le personnel enseignant, la visite



Le Chef de l'Etat prodiguant des conseils aux élèves en rapport avec la Covid-19

du chef de l'Etat à l'Institut de la Gombe a constitué une belle opportunité pour les parties concernées d'exprimer, sur le vif, leurs revendications. Avant de quitter les lieux, le président de la République a écouté les doléances des enseignants telles que rapportées par la secrétaire générale du Syeco, Mme Cécile Tshiyoyo, qui a insisté sur le caractère indépendant de l'enquête diligentée par le gouvernement autour de la

controverse que suscite la paie des nouvelles unités (NU). Séance tenante, la syndicaliste a obtenu du chef de l'Etat une invitation pour une entrevue, ce mardi 11 août, à la Cité de l'UA élargie à d'autres syndicats d'enseignants. « Soyez tranquilles », lui a rassuré le chef de l'Etat qui s'est dit également disposé à s'entretenir avec les membres de la Secope qui, de leur côté, continue de confirmer que le pro-

cessus de la paie des NU est en bonne voie, le fichier nettoyé et fiable étant fin prêt. Le gouvernement, qui avait projeté de régulariser la situation des enseignants NU en prenant en charge leur salaire dans le budget de l'exercice en cours, est donc appelé à s'exécuter dans les meilleurs délais pour garantir la paix sociale dans un secteur aussi stratégique et névralgique que l'enseignement.

Alain Diasso

MUSIQUE

Libanga, un des titres en vogue depuis le confinement

Plusieurs Kinois se sont familiarisés à cet air de Bercy Mwana à la Bill Clinton souvent diffusé sur les radios et télévisions locales, les chauffeurs taxis tout particulièrement n'hésitent pas à augmenter un tantinet le volume de leurs radios dès ses premières notes.

Il ne fait aucun doute que le morceau de l'animateur Bercy Mwana accroche le public. De nombreux mélomanes ont exprimé un grand enthousiasme à l'écoute de Libanga. Il avoisine les 425 000 vues sur YouTube où il a été posté depuis le 20 juin. Quarante jours donc après sa sortie, la chanson qui fait presque quatre minutes (3'44") cartonne avec 423 743 vues qui s'accompagnent de commentaires élogieux. De quoi titiller suffisamment l'animateur-chanteur quitte à l'encourager définitivement à rejoindre carrément le rang des chanteurs et s'y caser pour de bon. Son style rentre dedans fait tout de suite penser à Bill Clinton, ancien sociétaire de Wenge Musica Maison Mère (WMMM) tout comme lui, cet air lui fait acquérir un certain nombre de fanatiques. Bien plus, ce serait une sorte de rampe de lancement d'une carrière solo encore timide. Certains affirment avoir été conquis par le thème développé dans la chanson Libanga. Pour tout mélomane, amateur de la musique congolaise, que l'on compte aussi bien en bon nombre en Côte d'Ivoire, le mot n'est pas étranger. En effet, il se rapporte à cette pratique, pas

toujours bien vue, de dédicacer des personnalités de renom, ou autres illustres inconnus dans le but de les hisser justement au rang des notoriétés. Les chanteurs le font directement quand ils ne décident pas de laisser cette besogne aux atalaku ou animateurs. La dédicace est monnayée à prix d'or dans certains cas ou se fait à titre gracieux en guise de reconnaissance, c'est selon.

Libanga dépouille et enrichit

Dans Libanga, Bercy parle de ce phénomène qui a traversé les frontières des Congo et a fini par gagner la musique ivoirienne dont les accointances sont observables à ce jour. S'il a souvent été l'objet de plusieurs discussions, il n'a presque jamais à proprement parlé été évoqué à la manière dont l'a fait l'animateur encore membre de la Team Wata, orchestre du chanteur Héritier Watanabe, également ancien sociétaire de Maison Mère. Bercy l'aborde sur le point de vue de l'artiste, chanteur ou animateur qui en fait usage. Il expose en quelque sorte les coulisses autour de cet « art » de la dédicace pratiqué depuis belle lurette. C'est d'ailleurs beaucoup plus de son ex-



Bercy Mwana dans un extrait de la vidéo Libanga (DR)

périence personnelle dont il est question dans cet air produit par l'agence de communication et marketing Divo international. Pour ce qu'il en sait, il affirme que des gens se sont retrouvés à vendre des biens et autres objets de valeur. Pour certains, résidences, automobiles, bijoux, y sont passés. C'est dire que pour être dédicacées dans une chanson, il y a un prix à payer. Certains ont payé le prix fort : mariages disloqués, des nantis dépouillés au bénéfice des artistes enrichis. Les inimitiés qu'elle a des fois suscitées sont aussi au nombre des malheureux revers de cette pratique. Par ailleurs, nous renseigne

Bercy, certains dédicacés n'ont pas honoré toute leur facture : des débiteurs qui ont su le rouler. Il semble en avoir tiré amertume de sorte qu'on l'entend répondre à la demande d'une dame que ses services sont payés à l'avance. « Mbongo liboso, libanga na sima, Mama ! », autrement dit en français : « Les sous en premier lieu, ensuite la dédicace, madame ! ». Mais dédicacer n'était pas toujours une affaire d'argent : « il y a de ceux pour qui je l'ai fait gratuitement », révèle-t-il. Enregistré, mixé et masterisé à Kinshasa, au Studio 350 par Luna Maserati. Bercy l'a composé avec le concours de Déo Ka-

songo, directeur général de Divo et l'ingénieur de son précité. Autre chose encore, l'animateur passe à confesse. Il reconnaît à son tour n'avoir pas honoré certains engagements. Il s'en défend : « Il est vrai que j'ai reçu de l'argent de votre part, et qu'en retour vous n'avez jamais entendu vos dédicaces. Ce n'est pas à moi que revient cette faute, mais aux leaders des groupes ». Comme quoi, le dernier mot revient aux patrons des orchestres et qu'à cause de cela, « ils ont gâché plusieurs de nos relations », explique-t-il en dernier ressort.

Nioni Masela

CONJONCTURE

Enquête dans le secteur économique et du commerce général

La police judiciaire des parquets a lâché cinq équipes d'inspecteurs pour débusquer les auteurs de plusieurs faits infractionnels. Les enquêtes en cours ont mis en lumière des procédés et autres complicités avec des personnalités actuellement bien placées dans la sphère politique.

Le 7 août, un communiqué laconique du service de presse de la police judiciaire des parquets annonçait la constitution de cinq équipes d'inspecteurs pour enquêter sur plusieurs faits infractionnels. Selon le document, la police judiciaire « a documenté » ceux-ci, et les équipes sont « à pied d'œuvre depuis plus de trois semaines » pour débusquer « tous ces mécréants ».

De l'affaire en question, le document cite quelques dossiers phares. Il s'agit, par exemple, des cas de fausses déclarations auprès des services du fisc RD-congolais. « Certaines entreprises et sociétés minières, pétrolières et du commerce général ont, d'une part, minoré leurs productions pour amenuiser leurs impôts sur les bénéficiaires et, d'autre part, ont déclaré des pertes pour ne pas payer conséquemment les impôts par rapport aux bénéficiaires et profits réalisés ». Des informations qui ne seraient en fait

qu'un tissu de mensonges : « Les investigations me-



'Avenue du commerce, le haut lieu de négoce à Kinshasa

nées par les inspecteurs judiciaires, sur le plan international, étant entendu que celles-ci font partie des consortiums, démontrent qu'elles ont réalisé de gros bénéfices ». Pire, il y a eu des complicités internes avec des personnalités qui oc-

cupent aujourd'hui des postes avantageux dans le monde politique : « Les enquêtes ont permis de découvrir que parmi les administrateurs et auditeurs de ces entreprises

inspecteurs judiciaires a été productif car il est possible aujourd'hui de remonter la filière : « La police judiciaire des parquets a cerné certains procédés mis en place par les importateurs, ex-

rappel, la mission de la police judiciaire des parquets est de constater les infractions à la loi, de rassembler les preuves et d'en rechercher les auteurs. La dernière res-

et sociétés, il y a des personnalités politiques RD-congolaises qui occupent actuellement des très hautes fonctions dans les institutions du pays et qui ont même touché des dividendes pour les exercices déclarés sans profits ». Le travail de terrain des

portateurs, commissionnaires en douane et contribuables avec la complicité des agents et cadres des régies financières aux fins de priver l'État de ses ressources ».

La police judiciaire promet de débusquer les responsables de ces affaires qui ont fait perdre de l'argent au pays. Pour

structuration a abouti à une séparation avec la police nationale et à sa réorganisation au sein du ministère de la Justice. Elle fonctionne désormais comme un service d'appui aux parquets.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

Les congratulations de la Fécofa à Kebano et Mbemba

Leur fin de saison de tonnerre n'est pas du tout passée inaperçue au pays. Le milieu offensif Neeskens Kebano et le défenseur central Chancel Mbemba ont été providentiels dans les exploits de leurs clubs respectifs. Et la Fécofa n'a pas manqué de le reconnaître et les féliciter pour leurs exploits.

La Fédération congolaise de football (Fécofa) a, dans deux correspondances distinctes, congratulé les internationaux Neeskens Kebano et Chancel Mbemba Mangu. « Le comité exécutif de la Fécofa est très heureux de vous présenter, à vous et à tous les acteurs de votre club, ses sincères félicitations. Nous osons espérer que vous n'allez ménager aucun effort pour continuer à faire valoir votre talent partout où vous allez prêter durant votre carrière footballistique », peut-on lire dans chacune des deux lettres. Ces deux joueurs ont été phénoménaux à la fin de

cette saison dans leurs clubs respectifs. Neeskens Kebano a pris une part très active en cette fin de saison dans la montée de son club, Fulham, en Premier League. Il a inscrit cinq buts dans les quatre derniers matchs de son club lors des plays-offs, avant la finale pour la montée en Premier League contre Brentford (victoire de Fulham par deux buts un). Et le club londonien a pu retrouver l'élite du football anglaise après une année en Championship (D2 anglaise). L'ancien joueur de Genk et Charleroi formé au Paris-Saint-Germain a donc été décisif et providentiel



Neeskens Kebano et Chancel Mbemba

pour son équipe. Aussi vient-il de prolonger avec Fulham pour deux prochaines sai-

sons, lui qui était pisté par les deux clubs de Glasgow en Ecosse, le Celtic et le Ranger.

Quant au défenseur Chancel Mbemba, il a tout simplement été monumental en finale de la Coupe du Portugal. Son doublé historique a permis à son club Porto de battre son rival Benfica par deux buts à un. Mbemba a réalisé une saison exceptionnelle avec Porto, réussissant le doublé : champion et vainqueur de la 30e édition de la Coupe du Portugal.

Martin Engimo

CATASTROPHE AU LIBAN

La communauté internationale débloque 250 millions d'euros d'aide

Après l'explosion qui a ravagé Beyrouth, la communauté internationale, constituée d'une trentaine de pays se sont engagés, le 9 août, à l'initiative du président français, Emmanuel Macron, à verser à brève échéance un total de 252,7 millions d'euros.

La somme d'argent sera versée rapidement afin de subvenir aux besoins immédiats de la population libanaise. Sur ce montant, trente millions d'euros seront fournis par la France. « *L'objectif aujourd'hui est de faire vite, avec efficacité, de coordonner notre aide sur le terrain pour qu'elle aille le plus efficacement possible à la population libanaise* », a déclaré Emmanuel Macron, dans son discours à l'ouverture de la réunion.

« *Il est important que cette aide puisse aller le plus vite possible aux acteurs publics, privés, aux acteurs non gouvernementaux, à la société civile, compte tenu de ses besoins d'ores et déjà évalués* », a-t-il dit, évoquant la nécessité d'un « monitoring étroit » des Nations unies.

Le président français a fait état, dans ce cadre, de quatre créneaux jugés prioritaires au niveau de l'aide d'urgence : la santé, compte tenu de la destruction d'un certain nombre d'hôpitaux, la reconstruction des habitations soufflées par l'explosion, la réhabilitation des écoles dont un grand nombre a été également sérieusement endommagé, voire démolis, ainsi que l'alimentation du pays, étant donné que l'importation de produits alimentaires va être affectée par la destruction.

« L'avenir du Liban se joue maintenant, pour le Liban lui-même, avec ses partenaires internationaux qui sont à ses côtés. Notre rôle à tous est d'être là, à leurs côtés, aux côtés de Beyrouth et du peuple libanais », a conclu Emmanuel Macron.

Les pays réunis ont précisé que cette aide serait versée « directement » à la population et dans « la transparence ». La communauté internationale désavoue de la sorte encore une fois le pouvoir en place, dont « la corruption et les pratiques clientélistes se posent en obstacle à l'accès du Liban à une assistance internationale substantielle alors qu'il fait face à une crise économique et financière sans précédent, aggravée aujourd'hui par la catastrophe qui vient de s'abattre sur lui ».

Les dégâts matériels se chiffrent en milliards de dollars. Une estimation de quinze milliards a été avancée par les autorités, un montant que le Liban ne pourra financer seul.

La Commission européenne a fait savoir, de son côté, qu'elle allait immédiatement mettre trente millions d'euros supplémentaires sur la table. Cette somme vient s'ajouter aux trente-trois millions d'euros que l'exécutif européen s'était déjà engagé à verser.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

Andry Rajoelina annonce de nouvelles mesures

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, le président Malgache, Andry Rajoelina, a annoncé, le 8 août, le prolongement de l'état d'urgence sanitaire pour quinze jours.

Pour ces deux prochaines semaines, les habitants de la capitale, Antananarivo, qui sont retournés au confinement il y a un mois, vont pouvoir reprendre leur quotidien peu à peu.

« *Les Malgaches ne peuvent plus supporter le confinement économiquement et socialement. La lutte contre le coronavirus n'est pas encore terminée mais on entrevoit une lueur d'espoir. Les scientifiques de l'Académie de médecine ont expliqué que vers la fin du mois d'août, il y aura de moins en moins de cas de contamination. Mais nous devons rester vigilants et continuer de respecter les gestes barrières* », a déclaré le président Malgache.

En outre, le travail reprend et les marchés rouvrent jusqu'à 17h. Mais les transports en commun et les voyages d'une ville à une autre restent suspendus. L'Analamanga, la région de la capitale, est dans une phase de « stabilisation » du nombre de cas de Covid-19, d'après le chef de l'État, Andry Rajoelina, qui précise avoir entendu les cris de peine d'une grande partie de la

population qui vit au jour le jour.

En ce qui concerne la réouverture des frontières, aucune date n'a été annoncée, exception faite de Nosy Be, dans le nord-ouest du pays, une des îles les plus touristiques de Madagascar.

« *Tout le monde vit du tourisme à Nosy Be et, en ce moment, toute son économie s'effondre. Le 1er octobre, nous allons rouvrir l'île aux touristes étrangers. Mais nous allons mettre en place des mesures sanitaires. Tous les touristes qui viendront à Nosy Be devront faire un test PCR. Ils devront avoir un billet retour et ne pourront pas aller dans une autre zone du pays* », a précisé Andry Rajoelina.

Le président malgache est aussi revenu longuement sur les aides sociales apportées aux familles les plus vulnérables. Il a notamment indiqué que cent quatre-vingt-neuf mille foyers de la capitale recevront une aide financière d'ici à quelques jours pour compenser leurs pertes de revenus.

Signalons que la Grande Île compte treize mille cas de coronavirus dont cent quarante huit décès.

Y.R.NZ.

Le cabinet Curtis organise une série de sessions virtuelles portant sur les arbitrages Investisseurs-Etats au profit des deux Congo

Le 18 août 2020, les représentants de la République du Congo et de la République démocratique du Congo sont invités à participer à une formation exclusive organisée par le cabinet d'avocats international le plus réputé au niveau mondial en matière de représentations d'Etats, le cabinet Curtis, Mallet-Prevost, Colt & Mosle LLP (« Curtis »), basé à New York, aux Etats-Unis.

Le premier d'une série de séminaires virtuels, accessible uniquement aux représentants étatiques sur invitation, portera sur les problématiques de quantum dans les arbitrages internationaux investisseurs-Etats. Il sera animé par l'avocat international Me George Kahale III, le Chairman du cabinet Curtis et responsable au niveau mondial de la pratique arbitrage international, et par Me Ben Preziosi, avocat associé senior de Curtis et spécialiste réputé en matière de quantum dans les litiges internationaux impliquant des Etats.

Le cabinet Curtis est particulièrement reconnu pour sa représentation d'Etats et de sociétés étatiques dans le domaine du conseil et de l'arbitrage international. Décrit par Global Arbitration Review comme un « chevalier vaillant au service des Etats confrontés à des réclamations formulées par des investisseurs internationaux dans le cadre de traités d'investissement », Curtis est spécialisé dans la défense des intérêts des Etats.

Maître George Kahale III dirige la pratique arbitrage et conten-

tieux international de Curtis au niveau mondial. Récemment décrit comme « imbattable en matière d'arbitrage commercial et d'investissement », il figure parmi les avocats de tout premier plan en matière d'arbitrage international dans Legal 500 (« Hall of Fame » International Arbitration), Chambers et Global Arbitration Review. Il est intervenu dans certaines des affaires les plus significatives de ces dernières années et a notamment dirigé l'équipe d'avocats de Curtis ayant obtenu l'annulation la plus importante de l'histoire du centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements dans l'arbitrage Mobil contre le Venezuela.

Maître Ben Preziosi est un avocat senior de Curtis aux succès remarquables pour les Etats dans des contentieux relatifs à des traités d'investissement. Décrit par le Legal 500 Latin America comme « incroyablement efficace dans les contre-interrogatoires », Me Ben Preziosi est reconnu comme étant « l'un des meilleurs avocats au monde pour traiter des dommages et des aspects quantitatifs des arbitrages internationaux ».

Les séminaires virtuels proposés par Curtis aux représentants de la République du Congo et de la République démocratique du Congo, sur invitations restreintes, offriront aux participants un accès unique pour échanger avec deux des plus éminents praticiens de l'arbitrage international et partager leurs expériences dans un environnement privilégié.

COVID-19

Plusieurs pays d'Europe musclent leurs mesures sanitaires

Un rebond du virus dans plusieurs pays d'Europe conduit les autorités à prendre de nouvelles mesures pour éviter une deuxième vague d'épidémie. Etat des lieux dans le monde.

Après Bruxelles et Madrid, le port du masque est devenu obligatoire dans les sites très fréquentés de la capitale française et certaines villes d'Ile-de-France. Prévues pour une durée d'un mois renouvelable, cette mesure doit permettre d'enrayer un rebond du virus qui fait craindre une deuxième vague de l'épidémie aux effets potentiellement dévastateurs pour l'économie. En rendant le port du masque partiellement obligatoire, Paris emboîte le pas d'autres villes françaises à l'image de Nice, Marseille ou Lille, mais également d'autres pays comme l'Espagne, la Belgique ou encore la Roumanie qui, depuis fin juillet, ont musclé leurs mesures sanitaires.

L'Italie, de son côté, a fermé ses portes aux voyageurs en provenance du Kosovo, de Serbie, du Montenegro, de Bosnie, de Macédoine du Nord et de Moldavie, et exige une quarantaine pour les voyageurs en provenance de Roumanie et de Bulgarie. Le pays s'inquiète des hausses des contagions au coronavirus en Espagne, Roumanie, France, Allemagne, Grande-Bretagne et Pologne. Sa crainte est que de nouveaux foyers se créent à partir de cas importés de pays voisins.

Ailleurs dans le monde, la journée de lundi a été marquée par la réouverture des restaurants, cinémas et transports publics au Pakistan. Aux Etats-Unis, où le débat autour de la question du port du masque continue de faire rage et de diviser les Américains comme la classe politique à trois mois de l'élection présidentielle,

l'épidémie continue sa progression meurtrière. Le pays compte plus de 162.000 morts et a franchi la barre des cinq millions de cas officiels de contamination.

Au Brésil, deuxième pays le plus touché au monde, le seuil des 100.000 morts a été passé, tandis qu'au Venezuela, l'escalade du nombre de cas de coronavirus a conduit dimanche le président Nicolas Maduro à proroger pour 30 jours l'état d'alerte qui l'autorise à prolonger la quarantaine en vigueur depuis mars.

Au Pérou (21.072 décès), l'épidémie s'accélère à la faveur du déconfinement partiel de la population, ont estimé les autorités. Et si la Nouvelle-Zélande a atteint les cent jours sans aucune nouvelle contamination, les autorités sanitaires ont prévenu qu'il était hors de question de baisser la garde. Même discours au Malawi qui a décidé pour sa part de fermer bars et églises et d'imposer le port du masque dans l'espace public en raison d'une hausse alarmante du nombre de cas. Une armée de contrôleurs a été embauchée pour faire respecter les nouvelles consignes, a souligné le ministre de la Justice Chikosa Silungwe.

Quant à Lagos, depuis vendredi, les lieux de culte sont autorisés à rouvrir. Une bénédiction pour les Lagosiens qui se divisent à parts pratiquement égales entre chrétiens et musulmans mais partagent la même ferveur religieuse. Les aéroports internationaux et les écoles restent eux fermés, le

couvre-feu nocturne est maintenu et les rassemblements familiaux restreints à 50 personnes.

Depuis son apparition en décembre en Chine, le coronavirus a tué près de 730.000 personnes dans 196 pays et en a contaminé plus de 19,6 millions. Au-delà de ses conséquences sanitaires, l'épidémie a mis à mal l'économie mondiale, ravivé des lignes de fracture et des inégalités sociales et bousculé les calendriers culturels et sportifs.

Bloqués dans leur pays d'accueil, les étudiants étrangers doivent composer avec une distanciation familiale qui joue les prolongations et qui pèse sur leur moral pendant qu'à Londres une étude publiée lundi fait craindre une vague de plans sociaux dans le pays : 33% des 2.000 employeurs interrogés s'attendent à licencier d'ici fin septembre. La crise économique découlant de la pandémie apporte quasiment chaque jour son lot de mauvaises nouvelles dans le pays, où les licenciements se multiplient, surtout dans le commerce et la restauration, frappés de plein fouet par la pandémie.

A Madagascar, le président malgache Andry Rajoelina a pour sa part défendu son remède, le Covid Organics, affirmant que sans cette tisane à base de plantes supposée être efficace contre le coronavirus, son pays aurait vu «des cadavres éparpillés dans la rue». Le coronavirus continue cependant de s'y propager.

Julia Ndeko avec AFP

Une audience du Congrès s'attaque à la réponse américaine sur le coronavirus

Il s'agit d'une scène de l'audition du sous-comité des affaires étrangères de la Chambre sur la réponse à la pandémie de Covid-19 en Afrique.

Le recul démocratique, l'implication chinoise et les impacts économiques de la crise de la Covid-19 en Afrique sont autant de préoccupations pour les États-Unis, ont déclaré les dirigeants américains lors d'une audition devant le Congrès. 715 000 cas de coronavirus ont été signalés en Afrique au début du mois d'août. Mais les données sur la Covid-19 en Afrique sont incomplètes, a déclaré Chris Maloney, adjoint par intérim de l'Usaid. La situation est différente dans chaque pays et la réponse doit être déterminée au niveau national, a-t-il ajouté.

L'Usaid examine la pandémie sous trois angles : la santé, l'humanitaire et les impacts de deuxième et troisième ordre. La réponse sanitaire est concentrée sur une meilleure communication des risques et un travail d'engagement communautaire; la prévention et le contrôle des infections; le soutien des systèmes nationaux de laboratoire; les équipes de surveillance et d'intervention nationales; la gestion de cas, et la coordination, a déclaré Chris Maloney.

Les États-Unis disparus, la Chine à l'honneur

L'Usaid a réorienté certains financements dans des programmes tels que PEP-FAR et l'Initiative présidentielle contre le paludisme afin qu'ils puissent être "consciencés du Covid-19". Depuis mars, les États-Unis ont engagé près de 470 millions de dollars en fonds de réponse à la Covid-19 et près de 20 millions de dollars pour répondre à l'infestation acridienne dans huit pays d'Afrique de l'Est, selon Tibor Nagy, adjoint du Bureau des affaires africaines du Département d'État, ajoutant que la Covid-19 est une menace pour bon nombre des gains réalisés avec ce financement. « Une population en bonne santé rend l'Afrique et le reste du monde plus sûrs et plus prospères », a-t-il ajouté.

La Chine en embuscade

La Chine est intervenue lors de l'audition du sous-comité des affaires étrangères de la Chambre des communes. Pour Tibor Nagy, ce serait une "catastrophe absolue" si la Chine construisait le siège de centres africains. Il pense que plusieurs États membres de l'Union africaine ont également des préoccupations qui pourraient être soulevées lors de la prochaine réunion de l'exécutif. Les États-Unis ont investi 100 milliards de dollars sur 20 ans dans les systèmes de santé africains et maintenant, tout d'un coup, la Chine veut venir avec des équipements EPI, dont une grande partie ne fonctionne pas et tout d'un coup devenir le sauveur », a-t-il rappelé. « Notre objectif à long terme est une Afrique pacifique et prospère », a-t-il déclaré.

La Covid-19, une excuse pour reporter les élections

Tibor Nagy a ordonné aux ambassadeurs d'examiner comment les gouvernements africains utilisent la Covid-19 pour abuser des populations et restreindre la démocratie. L'un des impacts les plus inquiétants du coronavirus est le recul démocratique, certains pays reportant déjà les élections, a déclaré Chris Maloney. Il pense qu'un certain nombre d'élections importantes sur le continent cette année et certains pays pourraient essayer d'utiliser la Covid-19 comme excuse pour retarder les élections, tandis que d'autres pourraient à juste titre reporter les élections de quelques mois afin d'avoir des élections crédibles.

À l'avenir, il sera nécessaire d'investir davantage dans la croissance économique et d'autres effets de deuxième ou troisième niveau qui peuvent nécessiter des compromis difficiles et potentiellement moins de dépenses sur les questions humanitaires, a-t-il indiqué. Un législateur a remis en question la rapidité de la réponse américaine, Chris Maloney ayant répondu que c'était une tâche gigantesque de faire sortir autant d'argent aussi rapidement et que tout le financement humanitaire affecté dans les projets de loi supplémentaires d'urgence sera obligé.

Noël Ndong



COMMUNIQUÉ

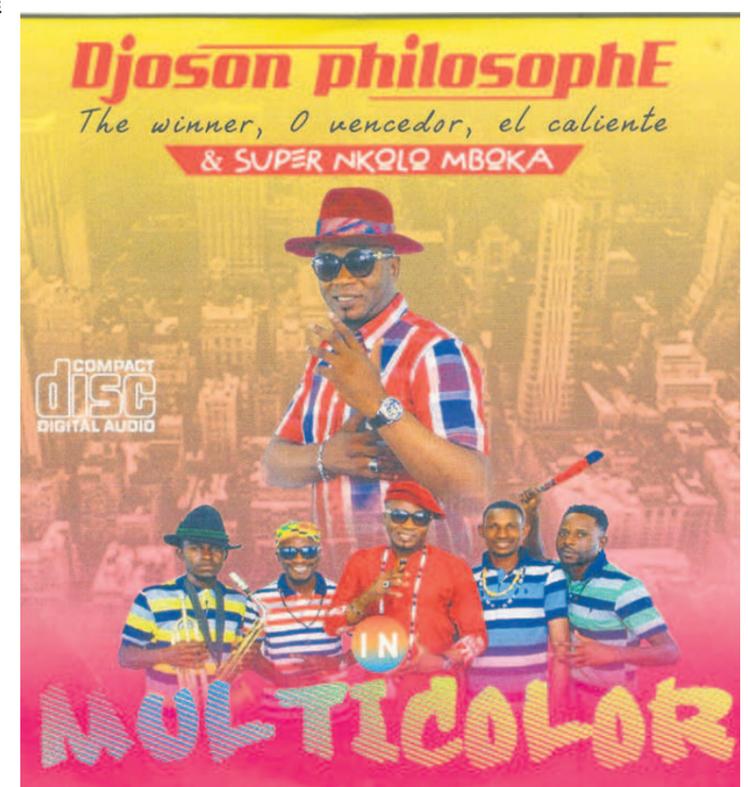
Depuis quelques temps, des SMS, faisant état de prétendus recrutements au sein de la **Société nationale des pétroles du Congo (SNPC)**, circulent dans notre pays.

La **Société nationale des pétroles du Congo** informe le grand public que ces SMS sont frauduleux et n'émanent pas de ses services.

En conséquence, la SNPC décline toute responsabilité y relative et invite la population à redoubler de vigilance, pour ne pas tomber dans le piège de personnes mal intentionnées.

Nous rappelons, à toutes fins utiles, que les recrutements à la SNPC se font en fonction de besoins clairement identifiés et qu'un recrutement à haute échelle ne peut se faire que par le biais de canaux traditionnels, tels que l'Agence congolaise pour l'emploi ou par une diffusion dans les journaux de la place.

Le Département Communication



FIBRE OPTIQUE

Lancement des travaux d'interconnexion Congo-Cameroun

La deuxième phase du projet Central Africa Backbone (Cab-Congo), d'environ 347km de fibre, a été lancée officiellement le 8 août à Ntam, localité frontalière, par le ministre congolais des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, en présence du secrétaire général du ministère camerounais des Télécommunications, Mohamadou Saoudi.

Les travaux de la ligne dorsale à fibre optique d'Afrique centrale Cab composante Congo sont financés par la Banque africaine de développement (BAD) à environ 66,5 millions d'euros, soit plus de 155,3 milliards FCFA. Ils comprennent le départ à la ville de Ouessou pour se connecter à Ntam côté Cameroun, avec des points d'intersections Ouessou-Paris(60km), Paris-Biesse(80km), Biesse-Sembé(50km), Sembé-Souanké(100km), Souanké-Ntam(66km) et Ouessou-Rivière Sangha(1,52km).

La construction de cette deuxième ligne d'interconnexion du Congo avec ses voisins est assurée par les sociétés chinoises Huawei et China communications services international (CCSI). La seconde spécialisée dans la fourniture technique des télécom est chargée de la construction d'infrastructures haut débit à fibre optique et de l'interconnexion entre le Congo et



Les deux parties posant en famille/Adiac

le Cameroun et entre le Congo et la Centrafrique. Huawei s'occupe, quant à elle, de l'installation des équipements de transmission du signal optique et d'énergie.

Sur le terrain, les travaux ont déjà commencé notamment entre Ouessou-Ketta-Sembé, à plus de 180km. Nonobstant les travaux de la ligne dor-

sale, il est également prévu la construction d'un centre de données ; d'une technopole ; d'un ensemble d'études de faisabilité ; d'un appui institutionnel comprenant, entre autres, l'Agence de régulation des postes et des télécommunications électroniques (AR-PCE), à l'institut national des aveugles du Congo, à l'institut

des jeunes sourds du Congo à l'Université Marien- Nguabi. L'impact du projet sera bénéfique pour les économies des deux pays et surtout pour les communautés du district de Souanké (département de la Sangha), à environ 1000 km de la sortie nord de Brazzaville. Pour le sous-préfet de Souanké, Bernard Ingouli, la mise en

service de la connexion fibre optique permettra de sortir sa localité de l'enclavement technologique. Cette partie de la République du Congo ne dispose jusqu'alors d'une connexion internet et le réseau téléphonique reste très faible.

Pour le ministre congolais des Télécom, Léon Juste Ibombo, le lancement des travaux de la fibre optique Congo-Cameroun marque la concrétisation de la volonté des chefs d'État de la sous-région exprimée en 2007 lors d'un sommet à N'Djamena(Tchad). Cette infrastructure, a-t-il ajouté, va booster le développement des télécoms, faciliter l'accès au réseau haut débit et réduire les coûts élevés des services de télécom sur le climat des affaires et augmenter l'effectivité de la connectivité. C'est aussi l'avis du représentant du Cameroun, Mohamadou Saoudi, qui a salué un excellent projet intégrateur.

Fiacre Kombo

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le pont sur la Louamba désormais opérationnel

L'ouvrage de franchissement situé à vingt-sept kilomètres de Kayes, dans le département de la Bouenza, a été inauguré, le 8 août, par le Premier ministre, Clément Mouamba, après d'intenses travaux exécutés grâce au Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC).

Le pont sur la rivière Louamba est situé à la limite administrative entre les districts de Kayes et de Boko-Songo, sur la route qui mène à la frontière de la République démocratique du Congo. Les travaux lancés en 2013 n'ont pu se réaliser au rythme souhaité à cause des problèmes de financement. Ils ont été au dernier moment confiés au PDAC, un projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, dans le cadre de l'aménagement de la piste agricole Kayes-Louamba.

L'ouvrage est de type mixte,

construit en acier, avec une portée libre de 40 mètres de long et 4,5 mètres de large. Sur le terrain, les travaux ont consisté, entre autres, au remplacement des éléments défectueux, la stabilisation du tablier, le renforcement des remblais, la construction des dalots d'équilibre, la construction d'une ceinture en gabions et des deux dalles de transition. Le coût des travaux est estimé à 949 millions FCFA.

« Les travaux de ce pont s'inscrivent dans le cadre du programme prescrit par le chef de

l'Etat, qui consiste à conserver tous les équipements déjà construits dans le pays et à en créer d'autres. Nous poursuivons le désenclavement du pays. Ici à Kayes et Boko-Songo, nous n'avions su que réaliser un vieux rêve et sommes fiers de donner à la population ce joli cadeau », s'est réjoui le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Pour le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Emile Ouosso, la construction de ce pont

intègre le cadre d'un programme pluriannuel de construction et de réhabilitation des ponts et autres ouvrages de franchissement, mis en place par le gouvernement.

Une route ouverte après tant d'années

Le pont inauguré fait partie du projet d'aménagement de cette piste agricole longue de vingt-sept kilomètres. Les travaux de cette voie ont été exécutés dans le cadre du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale. Ils ont consisté notamment au nettoyage, débroussaillage, décapage de la piste, au bétonnage et au traitement des bourbiers sur l'ensemble du tronçon. Au plan pratique, huit dalots y ont été construits et cinq autres réhabilités. La piste agricole ouverte dessert les villages Madi, Mouana-goma, Mpalou 2, Kibonga, Louamba 2, Mintoudia, Bouzitou et Kimbedi, couvrant une population d'environ 1.452 habitants. Les travaux sont déjà exécutés à plus de 95%. L'infime partie restante sera achevée sous peu, après l'expropriation d'une partie de plantations de canne à sucre de la société Saris Congo, a précisé le coordonnateur du PDAC, Isidore Ondoki. Le coût des travaux s'élève à plus de 346 millions FCFA.

1500 kilomètres de pistes agricoles à réaliser à l'horizon 2021

Le PDAC a pour objectif d'ouvrir et de désenclaver les bassins de production afin de permettre aux cultivateurs d'écouler leur production vers les grands centres de consommation. Actuellement, le projet exécute un linéaire plus de 741 Km de pistes agricoles sur l'ensemble du territoire national. Il tient à doubler le kilométrage l'an prochain. « Le PDAC entretient actuellement 741 km de pistes agricoles dans tout le pays, dont 340 km sont en mode mécanisé. Le projet prévoit de lancer 800 km de pistes agricoles nouvelles. Notre objectif est d'atteindre à l'horizon 2021 un linéaire de 1500 km de pistes agricoles ouvertes afin de désenclaver les bassins de production », a souligné Isidore Ondoki. Le PDAC, confie son coordonnateur, prévoit aussi l'électrification de quelques zones rurales identifiées dans les départements du Niari et du Pool.

La réception du pont et de la piste a eu lieu en présence du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Henri Djombo, la tutelle du PDAC.

Firmin Oyé



Tronçon de la piste agricole traitée par le PDAC/Photo Adiac

BANQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

☎ 22.281.81.50-05.547.80.23-06.965.65.16
B.P. 126 - ✉ : beacbzv@beac.int
Fax VSAT : 7082

COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Session extraordinaire du 22 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu, par visio-conférence, une réunion extraordinaire le 22 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, dans le cadre de ses prérogatives, le CPM a examiné les mesures exceptionnelles et complémentaires de la politique monétaire proposées par le Gouvernement de la BEAC, pour soutenir les Etats face aux conséquences économiques de la crise sanitaire liées à la COVID-19.

Aussi, a-t-il autorisé la mise en œuvre, conformément aux dispositions du cadre réglementaire relatif aux règles et modalités d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire, d'un programme de rachats ponctuels et ciblés, sur le marché secondaire, des titres publics émis par les Etats membres de la CEMAC.

Le CPM a fixé l'enveloppe globale maximale de ce programme de rachats à 600 milliards de FCFA pour l'ensemble de la CEMAC.

Concernant la maturité de ces titres publics, elle a été fixée à dix (10) ans au maximum, et le programme de rachat devrait durer six (06) mois, avec une prolongation possible de six (06) mois supplémentaires en tant que de besoin et suivant les perspectives économiques en 2021.

Par ailleurs, pour bénéficier de cette opération, le CPM demande aux Etats, notamment aux Trésors Publics, de réviser et de respecter leurs calendriers d'émission des titres publics, en concertation avec les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) de leurs réseaux respectifs, en cohérence avec les dernières lois de finances adoptées dans chaque pays et les plans de financements budgétaires convenus dans le cadre des programmes économiques et financiers avec le FMI.

Enfin, le CPM a décidé de reprendre les opérations d'injection de liquidité à long terme afin d'offrir aux établissements de crédit des ressources stables dont ils ont besoin pour couvrir leurs emplois à moyen et long termes. Le calibrage de ces refinancements longs vise à favoriser les conditions de financement de l'économie. A cet effet : (i) la maturité de ces opérations n'excédera pas douze (12) mois ; (ii) les adjudications de ces opérations se feront à un taux indexé au TIAO ; et (iii) l'accès à ces refinancements sera réservé aux banques qui s'engagent à ne pas réduire leur portefeuille de crédits à l'économie. /-

Fait à Yaoundé, le 22 juillet 2020

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

ABBAS MAHAMAT TOLLI

FINANCES PUBLIQUES

Adoption d'un plan de réformes pour les dix prochaines années

La stratégie globale de pilotage des réformes des finances publiques 2020-2029 a été approuvée, le 5 juillet à Brazzaville. La République du Congo veut passer d'un budget de moyens au budget de programme.

La validation de la nouvelle feuille de route du secteur des finances publiques intervient deux ans après la transposition dans le dispositif national des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Le Congo entend poursuivre les efforts de modernisation de son système de gestion publique, afin de le rendre plus adapté aux normes internationales, et de consolider ainsi ses relations avec les partenaires au développement.

C'est dans ce contexte que s'est organisé l'atelier national de validation du rapport diagnostic ayant réuni des cadres du département des Finances, grâce au Projet de réformes intégrées du secteur public (PRISP) que finance la Banque mondiale. Un partenariat censé permettre au gouvernement d'assainir les finances publiques, de sécuriser les deniers publics, de mieux maîtriser la gestion de la dette publique, de promouvoir l'efficacité et la transparence, en lien avec le Plan national de développement 2018-2022 et les exigences des partenaires extérieurs.

Selon le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, la stratégie globale de pilotage des réformes des finances publiques 2020-2029 traduit la volonté du gouvernement. « Cette dynamique des réformes, comme vous le savez, traduit bien la volonté du président de la République, chef de l'Etat, son excellence Denis Sassou N'Guesso, qui ne cesse de nous exiger de travailler sans relâche, pour placer la gestion publique au service du mieux-être de la population congolaise. C'est cette logique qui explique notre volonté de doter le pays d'un cadre stratégique de pilotage plus englobant, dépassant le cadre sectoriel limite au seul ministre des Finances, tel que défini en 2017 », a-t-il signifié.

Fiacre Kombo

MARCHÉ PUBLIC

Les commerçants du marché Nkombo s'installent progressivement

Le marché moderne construit depuis plus de dix ans au quartier Matari dans le neuvième arrondissement Djiri a, ouvert le 6 août, ses portes aux commerçants dans la matinée à la grande surprise des habitants.

Les marchands de l'ancien marché situé aux environs du Centre national de radio-télédiffusion ont pris d'assaut les étales du nouveau marché moderne. On a vu certaines femmes exposer leurs aliments sur des tables en béton numérotées, tandis que d'autres errent dans le site à la recherche des places.

A cet effet, Thérèse Kili, une vendeuse acclimatée, a indiqué que les commerçants ont été installés par les services de la mairie de l'arrondissement. Le nouveau marché poursuit-elle est venu soulager les commerçants longtemps exposés aux intempéries.

Elle vendait ces aliments dans de mauvaises conditions, à même le sol. Les tables n'ont pas été occupées anarchiquement poursuit-elle, ajoutant que chaque place correspond à un numéro donné d'après l'enregistrement fait au préalable par les services habilités. « Je suis satisfaite de vendre sur ces étales modernes. J'appelle mes amies à venir parce que le marché est un lieu public qui demande l'engagement pour faire vivre le lieu. Le nouveau marché est de qualité, contrairement à l'ancien où nous vendions sous des tentes. Nous sommes encore au début, les clients finiront par s'habituer du lieu pour le faire vivre », a-t-elle dit.

La présidente de l'association des vendeurs du marché Nkombo, Marie Louise Oniangue a, de son côté, expliqué que le retard quant à s'installer dans ce nouveau marché moderne a été causé par les services de la mairie.



Les commerçants du nouveau marché de Nkombo (Adiac)

Toutefois, elle a souligné le refus des commerçants à intégrer ce site à cause de l'insuffisance des places.

Interrogé sur le manque de place pour certains commerçants, Marie Louise Oniangue a indiqué : « Tous ceux qui vendaient à l'esplanade de Nkombo avant la construction du Centre national de Radio-télédiffusion ont bel et bien leur place parce que ce marché a été construit pour eux. Cependant ceux qui n'ont pas de place pourront être ceux qui sont venus après », a rappelé la présidente.

Le marché de Nkombo, poursuit-elle devrait être construit en étage d'après l'assurance donnée par les autorités de la destruction de l'ancien marché de l'esplanade, regrettant le petit marché présenté aux marchands.

Notons que l'installation de ces commerçants par les services de la mairie a été également une surprise pour

le chef du quartier 903 Matari, Paul Okana. « Je suis surpris d'entendre par une femme l'information de distribution des places dans ce marché moderne par les services de la mairie. Je n'ai jamais été associé dans le projet de ce marché depuis l'ancien site à l'esplanade où je fus encore à l'époque le chef de bloc », a-t-il déclaré.

Le marché moderne de Nkombo, précise-t-il, connaît le problème du nombre de places parce que les habitants de Matari et de Nkombo s'attendaient à l'agrandissement de l'espace. Toutefois, ajoute Paul Okana ceux qui n'ont pas de place pourront s'installer à la façade du marché tout en respectant les mesures barrières pour lutter contre la Covid-19. Faute de pouvoir s'y installer commodément, ils pourront aller ailleurs.

Lydie Gisèle Oko

FISCALITÉ

Le nouveau fichier des contribuables mis en service

Le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, a procédé, le 10 août à Brazzaville, au lancement du Numéro d'identification unique (NIU). Ce nouveau système permettra de constituer une base de données utilisée par les administrations du service public en vue d'assurer un meilleur échange des informations sur les contribuables.

Institué par décret n° 2004-469 du 3 novembre 2004, le numéro d'identification unique, une immatriculation obligatoire du contribuable, servira de clé de connexion pour tous les systèmes de traitements automatisés des administrations du ministère des Finances et du Budget. Des lors, le NIU devient le numéro de référence pour l'identification des personnes effectuant des opérations économiques dans tous les secteurs.

Délivré dans douze départements du Congo, le NIU est attribué à toute personne physique ou morale sur l'ensemble du territoire national. Il permet de l'identifier en tant que contribuable et de la distinguer des autres. Ce numéro est unique et définitif.

Le directeur général des impôts et des domaines, Ludovic Itoua, a signifié que le NIU sert énormément à l'administration fiscale non seulement pour l'identification des contribuables mais aussi le nettoyage du fichier. Il permet à l'administration fiscale



de connaître de façon spécifique chaque contribuable, ses caractéristiques et même les droits et obligations qui lui sont propres. « Notre administration est donc engagée dans une démarche d'élargissement de l'assiette

fiscale. Toutes les initiatives sont mises à contribution pour y parvenir », a-t-il fait savoir.

Selon lui, le nouveau NIU a l'avantage d'être sécurisé comparativement au premier en ce sens qu'il porte l'empreinte digitale, l'Iris et

le QR Code. Ce qui veut dire qu'il ne sera plus possible à un contribuable ou un usager d'obtenir plusieurs numéros d'identification unique. « En effet, en visant les opérations économiques courantes réalisées par les contri-

buables, l'administration fiscale se donne des moyens de disposer d'une base de données sur tous les contribuables potentiels », a déclaré Ludovic Itoua.

Et de poursuivre que : « L'objectif à terme est donc de mieux connaître la population fiscale afin de s'assurer que celle-ci est en conformité avec la loi fiscale, mais aussi d'améliorer le civisme fiscal. »

S'inscrivant dans une démarche d'élargissement de l'assiette à travers le recensement de nouveaux contribuables, tout paiement d'impôts ou taxe est subordonné à la présentation du NIU. Notons qu'au cours de la cérémonie, le ministre a procédé à la remise symbolique de l'équipement d'enrôlement des personnes morales à la ministre des Petites et Moyennes entreprises, Yvonne Adélaïde Mougany. Il a également inauguré et visité la nouvelle cellule d'enrôlement du NIU en présence des acteurs concernés.

Gloria Imelda Lossele

MONDE DU TRAVAIL

Les employés des Mucodec divisés sur la grève en cours

Depuis quelques jours, une frange des travailleurs des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) ont entamé une grève appuyée par des manifestations pacifiques, en vue d'une revalorisation salariale. D'autres, par contre, sont à leur poste de travail comme si de rien n'était.

La Mucodec est passée récemment de l'accord collectif d'établissement à la convention bancaire. Un mécanisme permettant aux salariés de bénéficier de plusieurs avantages ajoutés à ceux acquis avec l'ancien statut. « On n'est pas satisfait. La convention bancaire n'arrange que les directeurs qui ont connu une revalorisation salariale en termes de millions alors que pour nous, les employés, c'est entre 8000FCFA et 150.000 FCFA », a expliqué Félicia Wamba, une employée de la frange des manifestants. Le constat de décalage a été fait lors de la paie du mois de juillet 2020. Ce qui a poussé une centaine d'agents, sur quatre-cent-vingt au total, de déclencher la grève.

Vice de forme évoqué

Selon les sources concordantes, le jeudi 30 juillet dans la matinée, la section de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo a sollicité une rencontre avec l'employeur, en exigeant d'être reçue quelques heures après. La menace de grève était brandie au cas contraire. Le lundi 3 août, un document non signé faisant office de préavis de grève est diffusé de sorte à entrer en vigueur le lendemain. Ainsi, la frange concernée a entamé la grève assortie d'une marche avec les banderoles sur lesquelles pouvait-on



lire : « Florian Mougneque Bitanda et Dieudonné Ndinga doivent partir ». Il s'agit respectivement du président du conseil d'administration fédéral et du directeur général. Un slogan qui, visiblement, n'a pas de lien

avec la réclamation portant sur la revalorisation salariale.

« Le code du travail congolais souligne qu'un préavis de grève émane d'une assemblée générale. Aussi, celui-ci doit couvrir une période de

Manifestation des employés en grève. Adiac sept jours sans compter des jours francs c'est-à-dire les samedis et dimanches. Si l'employeur ne réagit pas après ce délai, les salariés peuvent entrer en grève. Malheureusement, ces principes n'ont pas

été respectés par ceux qui manifestent », a rappelé un des responsables des Mucodec.

Par ailleurs, la secrétaire générale de confédération syndicale congolaise des Mucodec, Cynthia Loemba Khondi, a exprimé son étonnement face à cette attitude. « Je ne sais pas de quelle revendication il s'agit précisément car chacun de nous a constaté une augmentation sur son salaire ce mois. A moins que ceux qui manifestent aient un autre problème », a-t-elle déclaré. Certaines langues se sont déliées pour souligner qu'il n'est pas exclu que l'employeur sanctionne ceux qui ont entamé la grève sans respecter la procédure en vigueur.

Une brèche ouverte

Les mêmes sources expliquent qu'après la paie du mois de juillet, l'employeur a adressé un courrier à l'ensemble du personnel annonçant l'ouverture d'un cahier de revendications pour les employés dont certains aspects liés notamment à leur profil n'ont pas été pris en compte dans l'application de la convention en vue d'une régularisation.

Cette situation perturbe visiblement les sociétaires des Mucodec parfois sont perplexes devant les guichets.

Rominique Makaya

« Le code du travail congolais souligne qu'un préavis de grève émane d'une assemblée générale. Aussi, celui-ci doit couvrir une période de sept jours sans compter des jours francs c'est-à-dire les samedis et dimanches. Si l'employeur ne réagit pas après ce délai, les salariés peuvent entrer en grève. Malheureusement, ces principes n'ont pas été respectés par ceux qui manifestent »

BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

2830 candidats déclarés admis

Les résultats du bac technique et professionnel ont été publiés le 9 août à Brazzaville. Sur 17.415 candidats présentés à l'examen, 2830 ont obtenu le baccalauréat à l'issue du premier groupe d'épreuves alors que 6803 ont été déclarés admissibles. Le pourcentage des admis est de 16,25 %. Pour les candidats admissibles de la session 2020, le pourcentage, soit 39,32%, est légèrement en hausse par rapport à celui de 2019 qui était de 38,84%. La moyenne retenue était de dix sur vingt pour l'admission et huit sur vingt pour l'admissibilité.

Selon les statistiques du ministère en charge de l'Enseignement technique, 17.894 candidats ont été inscrits au baccalauréat technique, session de juillet 2020, sur l'ensemble du territoire national. Parmi eux, 479 n'ont pas pris part à cet examen d'Etat.

La délibération du baccalauréat technique a été dirigée par le professeur Marie Joseph Mountou président général des jurys.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Les chefs de cliniques renforcent leurs capacités en matière de traitement des pieds bots

Avec l'appui de l'ONG américaine Miraclefeet, six chefs de cliniques venus de différents centres de traitement et de suivi des pieds bots, notamment de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Owando et Ouesso ont pris part le 8 août à Brazzaville à une réunion supervisée par le coordonnateur technique du Programme « Ensemble pour un Congo sans handicap dû aux pieds bots », Robert Mbemba.

Organisée grâce à l'assistance financière et technique de Miraclefeet, cette rencontre leur avait permis d'échanger et de partager leurs expériences ; de bâtir et d'améliorer leurs stratégies afin d'atteindre l'objectif de traiter 150 enfants cette première année. C'était aussi l'occasion pour la coordination d'informer les participants sur les améliorations apportées par le partenaire Miraclefeet

Au cours de cette rencontre, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects notamment sur la mise en place par l'ONG Miraclefeet d'une méthodologie efficace pour pallier les difficultés rencontrées pendant les trois dernières années du premier programme ; la mise en place d'une politique sociale pour les enfants handicapés, suivie d'une campagne de sensibilisation à l'endroit des parents des pieds bots ; l'établisse-



Les participants

ment des principes de base des contrôles des mamans que les prestataires ont perdu de vues à par téléphone. Le pied bot varus équien est une malformation congénitale qui touche un enfant sur mille. Plus d'un million d'enfants vivent avec un pied bot non traité.

Notons que l'association pour le développement de la réa-

daptation et du Bien-être (ADRBE) et Miraclefeet, ONG américaine ont mis en place depuis le 1er juillet 2017 le programme « Ensemble pour un +Congo sans handicap dû aux pieds bots. Ce programme vise à redonner le sourire aux parents, la mobilité et la dignité aux enfants. Miraclefeet fournit

au programme des financements, du matériel médical et orthopédique ainsi que des chaussures de correction comme les attelles pédiées. Cet organisme supporte le traitement des enfants mais il y a une contribution minimum qui est demandée aux parents.

Guillaume Ondzé

EVOCATION

Regard sur les indépendances des pays d'Afrique francophone (fin)

Quinze Etats nouveaux entrèrent d'un coup à l'ONU entre 1958 et 1961. Cette brusque accélération de l'histoire se fit dans un climat de fièvre et de mobilisation des masses et des jeunes, de romantisme qui fit oublier un moment une conjoncture difficile et des structures inadaptées ; tout était possible. La retombée fut brutale et extraordinairement rapide, et dès 1963, s'enclenchait le cycle infernal « putsch », « terreur d'Etat ».

En fait, ce débat chronologique est stérile si l'on ne prend pas en compte le contenu même du « transfert », il prend sa signification si l'on considère que, dans le concret, tout était joué et tout était donné avant l'indépendance formelle.

Transfert de quoi ? Les recherches des juristes africains, notamment ceux de l'Afrique francophone (occidentale) révèlent admirablement beaucoup de choses importantes. On sait maintenant ce que fut et comment fonctionna cette « Communauté » dont la paternité revient au général de Gaulle et dont l'évolution fut le résultat d'une adaptation presque continue aux demandes africaines. Ni Commonwealth, ni fédération, ni confédération, ce fut aussi une construction originale, ambiguë, donc, fragile et provisoire. Le général de Gaulle en fut-il conscient ? Son grand « grand dessein » fut-il un échec ?

Juridiquement, oui, puisqu'elle se dissout en quelques mois ; politiquement, oui, dans une large mesure, puisqu'elle ne réussit pas à devenir le lieu de concertation et d'entente des Africains eux-mêmes.

Cette construction, en effet, n'était qu'une superstructure qui ne tranchait pas le dilemme entre la fédération ou la « balkanisation » de l'Afrique. A propos de l'éclatement de la Fédération du Mali, on peut comprendre combien cette question était devenue « afro-africaine » capitale, dans laquelle la France paraît être demeurée sur la réserve, mais dont les ressorts résidaient, au-delà des ambitions personnelles, dans des choix idéologiques et des enjeux rivaux.

Sur les questions relatives aux réactions et aux effets, on peut être permis de retenir que la réflexion des élites et des leaders s'est, à l'époque, fondamentalement située dans une logique de l'Etat-Nation et de l'idéologie nationalitaire. On peut s'interroger sur ce que pensa l'« homme de la rue ». Sa participation électorale massive à la conquête des municipalités, comme on l'a vu, atteste son intérêt et témoigne de ses espérances du monde des Villes. Qu'en fut-il de l'« homme de la brousse », de ses propres espoirs ?

Il serait, à coup sûr, réducteur, très réducteur, de ne voir en lui qu'un levier à manipuler.

Et du côté métropolitain ? On a longuement constaté le fameux « divorce » ou non du monde des affaires et de l'Afrique Noire, à propos de la décolonisation française. Les milieux capitalistes paraissent en réalité avoir été longtemps hésitants, divisés, plutôt attentistes ou déçus par les perspectives sans garanties lorsque les indépendances devinrent inéluctables. Elles restent quand même, « là où c'était possible ».

La classe politique, dans sa majorité, ne fut guère plus enthousiaste ; le mot même d'INDEPENDANCE serait resté un tabou. Elle semble avoir été entraînée par le général de Gaulle dans son sillage, et elle lui en a voulu tantôt d'avoir « bradé » les derniers morceaux de la France d'Outre-mer, tantôt d'avoir « fait violence au Parlement », au point où il serait possible de parler là du « début du divorce entre le général de Gaulle et une bonne partie de l'opinion publique », disons, l'opinion parlementaire.

De toute manière, il s'agissait des calculs parlementaires métropolitains.

L'opinion générale est paradoxalement mieux connue, grâce à l'enquête d'opinion du jeune ministre de la coopération en 1962. Plus de deux tiers des français étaient favorables aux indépendances et à la coopération, la moitié approuvait l'aide financière, technique et culturelle et son importance. Néanmoins, la signification des attitudes était très ambiguë si l'on considère que les Français n'étaient capables de nommer que deux Etats parmi les quinze Etats africains d'expression française, qu'ils estimaient presque unanimement que les indépendances africaines avaient été bénéfiques à la France et que 58% d'entre eux entendaient limiter l'aide. Enfin, dans leur très grande majorité, les Français se montrèrent très satisfaits et fiers de leur colonisation africaine, au point d'estimer que l'Afrique francophone était « mieux partie » que l'Afrique anglophone.

Les effets des indépendances méritent d'être profondément analysés pour s'intéresser par exemple davantage sur la nécessité des anciennes fidélités à travers la coopération et le Commonwealth. Pour tenter de prouver, s'il en était besoin, que la colonisation ne fut pas une simple parenthèse, qu'elle noua des liens tels qu'ils résistèrent victorieusement aux grandes entreprises panafricaines de Nkrumah en 1958-1960, en vue de la création des Etats-Unis d'Afrique. Ces liens économiques, technologiques et linguistiques traduisent d'évidents rapports de dépendance ; mais, il est évident également qu'ils parurent garantir une certaine puissance internationale pour les jeunes Etats, comme pour leur ancienne tutrice. Ne serait-ce qu'à cause de la francophonie dont Georges Pompidou soulignait la force en 1964, dans son discours sur la coopération, « parce que les pays d'Afrique du Nord, et de l'Afrique Noire se sont révélés comme francophones aux yeux du monde et que tous les Etats qui désirent établir les relations (en particulier commerciales) avec cette partie de l'Afrique se sont aperçus qu'il leur fallait pour cela parler français ». En tout cas, c'est par là que le général de Gaulle réussit le mieux son « grand dessein ». Ce qui précède est la synthèse de nos recherches aux plans historique, économique et politique, dans les documents écrits par des Africains et des Français. A l'occasion des 60 ans de l'Indépendance de notre pays, le Congo, et de celles des autres Etats africains, j'ai tenté de jeter un regard lointain sur « l'heure de nos indépendances ».

Des enrichissements sont donc attendus éventuellement pour mieux comprendre d'où nous venons réellement.

Emile Aurélien Bongouandé

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Vendredi, l'AC Ajaccio a battu les voisins de Bastia-Borgo (2-1). Titulaire, Bevic Moussiti Oko a ouvert le score dès la 2^e minute sur corner. Son premier but sous le maillot corse.

Après trois revers initiaux (contre le Paris FC, Saint-Pryvé-Saint-Hilaire et Auxerre), Le Mans fait match nul contre Versailles (0-0). Titulaire, Durel Avounou s'est distingué en tentant plusieurs fois de faire sauter le verrou des Franciliens (6^e, 14^e, 45^e). Dépositaire du jeu manqué, il a été remplacé à la 71^e.

Dylan Saint-Louis, titulaire, et Troyes s'inclinent face au Paris FC (1-2).

Cinq Congolais figuraient sur la feuille du match remporté par Caen face à Amiens (2-1). Prince Oniangue et Kélian Nsona, buteur à la 38^e, étaient titulaires. Alexandre Beka Beka et Hermann Moussaki sont entrés en jeu aux 54^e et 76^e. Jason Ngouabi est resté sur le banc. Randi Goteni est entré à la 68^e lors du revers de Dunkerque face à Valenciennes (0-1).

Cédric Odzoumo a été remplacé à la 59^e lors du carton de l'US Boulogne face à Rouen (3-0).

Chamalières (N2) bat Montluçon (N3) sur le score de 4-1 grâce aux doublés de Christopher Bitsamou et de Exaucé Ngassaki.

Les deux attaquants congolais avaient déjà offert la victoire à leur équipe contre la réserve du Clermont Foot, le 5 août.

Christ Faitout Maouassa est entré à la 68^e lors du succès de Rennes sur Brest (2-1). Un bon centre pour Nyamisi à la 75^e.

Titulaire, Steven Nzonzi a été remplacé à la 80^e, alors que Eduardo Camavinga, souffrant des adducteurs, était forfait.

Blessé contre Créteil le 5 août, Pythoclès Bazolo était absent lors du match nul du Red Star face à Chambly (2-2).

Bryan Passi était titulaire lors du match nul de Niort face au Paris FC (0-0).

Nancy (L2) bat Sarrebruck (3^e division allemande) sur le score de 2-1. A l'infirmerie, selon le site du club, Mons Bassouamina était absent. Aligné avec la réserve samedi matin, Warren Bondo est resté sur le banc face aux Allemands.



Bovic Moussiti Oko a marqué son premier but sous le maillot de l'AC Ajaccio (ACA)

Kévin Mondziaou Zinga était titulaire lors de la victoire du GFA Rumilly Vallières à Saint-Priest (1-0). Un beau raid mal conclu à la 66^e. Morgan Poaty est entré à la 63^e lors du succès de Guingamp sur Laval (2-1).

Belgique, 1^{re} journée, 1^{re} division

Guy Mbenza Kamboleke était titulaire lors du revers du Cercle de Bruges chez le Standard de Liège (0-1). L'international congolais, qui disputait son premier match de Jupiler League a été remplacé à la 83^e.

Bulgarie, 1^{re} journée, 1^{re} division
Invaincu la saison dernière, le champion en titre tombe d'entrée de jeu : réduit à dix dès la 34^e, Ludogorets chute à Vratsa (1-3). Mavis Tchibota était titulaire et a joué toute la rencontre.

Vendredi soir, le CSKA Sofia affrontait le CSKA 1948, promu en 1^{re} division, lors du match d'ouverture de cette saison 2021. Bradley Mazikou, titulaire au poste de latéral gauche, et ses co-équipiers ont arraché le match nul 2-2, après avoir été menés 0-2.

L'ancien Lorientais se fait subtiliser le ballon sur le deuxième but de son équipe.

Camille Delourme

TRANSFERTS

Scott Bitsindou signe pour deux saisons au SK Lierse

En fin de contrat au SK Lommel (18 matches de deuxième division, dont 12 titularisations, et 1 passe décisive), Scott Bitsindou a signé, vendredi 7 août, un contrat de deux saisons, avec 1 année en option, en faveur du SK Lierse.

Pensionnaire de première division amateur (3^e niveau national), Lierse a été promu en D1B (2^e division) au bénéfice des relégations sportives et administratives de Lokeren, Virton, Roulers et de la promotion en première division du Beerschot Wilrijk (Prince Ibara) et de Louvain. Rappelons que ce grand chambardement profite également au RWDM (Racing White Daring Molenbeck) où évolue Jordan Massengo. Le championnat débutera le 22 août.

Clevid Dikamona poursuit son aventure écossaise

Clevid Dikamona s'est engagé pour une saison en faveur du FC Kilmarnock, 8^e du dernier championnat



Libre de tout contrat depuis l'interruption de la saison 2019-2020, Clevid Dikamona va poursuivre sa carrière en Ecosse : le défenseur central de 30 ans s'est engagé pour une saison avec le FC Kilmarnock, jeudi 6 août. Malgré un bilan personnel globalement positif (11 matches joués en SPL, 3 victoires, 4 nuls et 4 défaites-sur les 11 concédées par l'équipe), l'ancien Havrais n'a pas pu empêcher la relégation du club, 12^e avec 23 points lors de l'arrêt de la compétition.

Le FC Kilmarnock, fondé en 1869, débute sa saison ce dimanche par la réception du champion en titre, le Celtic. Probablement sans l'international congolais, dont le contrat devait être validé par la fédération écossaise de football.

C.D.

RELIGION

Mgr Abagna Mossa sanctifié pour le sacerdoce métropolitain à Owando

L'imposition du pallium au tout premier Archevêque métropolitain de la province ecclésiastique de la zone septentrionale du pays, Mgr Victor Abagna Mossa, a eu lieu le 9 août à la place mariale de la cathédrale Christ-Roi d'Owando.

Sur délégation du pouvoir du pape François, le nonce apostolique du Congo et du Gabon, Mgr Francisco, Escalante Milona a procédé à l'imposition du pallium nouvel, archevêque métropolitain Mgr Victor Abagna Mossa nommé à ce titre par le souverain pontife, le 30 mai dernier.

Le pallium qui marque cette consécration est un ornement liturgique symbolisant un lien spécial de communion avec le Saint-Siège, de l'unité de l'église du Christ. A la tête de cette province ecclésiastique, Victor Abagna Mossa aura sous sa responsabilité, entre autres diocèses celui d'Impfondo et de Ouessou.

En rappel, Mgr Victor Abagna Mossa est né le 18 juin 1946 à Makoua dans le département de la Cuvette. Il a fait



Imposition du pallium au nouvel archevêque métropolitain d'Owando DR

des études de philosophie et de théologie puis il est ordonné prêtre à Owando, le 29 décembre 1974. En 1999 il

arrive à Namur, en Belgique. Il est nommé aumônier du centre hospitalier régional de cette ville, responsable des

paroisses du Sacré-Cœur de Saint-Servais, du Sacré-Cœur et Saint-Charles des Comognes et Notre-Dame du

Mont-Carmel...

Au pays, le nouvel Archevêque métropolitain d'Owando a successivement assumé plusieurs fonctions, entre autres, directeur du petit séminaire de Makoua, vicaire général du diocèse d'Owando, curé de la paroisse Saint-Jean-Marie-Vianney d'Ewo puis de Boundji. Le 11 février 2011, Victor Abagna Mossa est nommé évêque d'Owando par le pape Benoît XVI.

La consécration épiscopale est faite par le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kinshasa le 26 mars 2011, avec comme co-consécrateurs Stanislas Lalanne, évêque de Coutances-Avranches et Jan Romeo Pawłowski, l'archevêque titulaire de Sejny (Pologne).

Rominique Makaya

ART ORATOIRE

Sema et Guer2vie de passage à « slam à l'appart »

Les slameurs congolais, Sema et Guer2vie ont participé, le week-end dernier, au rendez-vous virtuel « Slam à l'appart » qui offre à chaque occasion une opportunité d'expression et de visibilité pour les artistes du continent et de bien d'autres pays.

Rester à la maison avec les artistes poètes, slameurs et humoristes pour un moment d'échange ainsi que de partage en ligne, tel se veut le format de cette rencontre visant à valoriser et à promouvoir les artistes de divers horizons. Au total six artistes, précisément originaires du Congo, de la République démocratique du Congo, d'Haïti, du Cameroun, du Maroc et du Tchad, se sont exprimés lors du dernier show de ce rendez-vous, ayant duré une vingtaine de minutes.

Moment prisé par les amoureux de belles lettres, « Slam à l'appart » a mis, une fois de plus, le Congo en avant à travers les slameurs, Sema et Guer2vie. La vingtaine révolue, ces deux artistes se démarquent de

plus en plus sur la scène nationale et très épris du slam, ils se plaisent à combiner le verbe et la musique pour exprimer leur passion et véhiculer des messages particuliers à travers cet art.

Concernant leur passage à Slam à l'appart, c'est Sema qui s'est lancé en premier avec un texte engagé autour des valeurs du vivre-ensemble. « On émane tous de l'existence, chacune des vies concrètes. Pourquoi tant de problèmes raciaux, des crises aux crises humanitaires, si au ciel on croit que c'est le père et ici-bas, la terre qui est la mère ? ... On dit que la famille n'est pas que biologique, je l'affirme... », déclarait-il lors de sa prestation. Sa pensée est une interpellation de l'humanité à faire

preuve d'un peu plus de bon sens pour ne pas courir droit à sa perte. Pour sa part, Guer2vie s'est penchée sur la guerre des sentiments en questionnant l'adversité entre l'amour et la trahison qui au final, ne sont que peine, souffrance et haine. Avec sa voix douce et imposante, la jeune artiste s'est toujours sentie à l'aise dans ce genre de registre sensible.

Notons que « Slam à l'Appart » est un rendez-vous culturel digital initié par l'artiste pluridisciplinaire sénégalais, Mike Sylla. Lancée depuis le mois de mai, l'initiative a mis sur le devant de la scène près d'une centaine d'artistes dans des disciplines variées avec pour objectif secondaire de mettre du baume au cœur des internautes en cette période de crise sanitaire mondiale causée par la pandémie de Covid-19. Le prochain rendez-vous est pris pour le 16 août en début de soirée.

Merveille Atipo

COUPE DU MONDE DE LA FIFA

Les matches références

En vingt et une phases finales déjà disputées de la coupe du monde Fifa, le match Autriche-Suisse demeure la plus prolifique de la compétition pendant que la Hongrie reste la seule équipe à avoir infligé le plus large score à un adversaire.

La date du début des éliminatoires de la Coupe du monde de Qatar 2022 n'est pas encore dévoilée. La 22e édition aura la particularité de se disputer pour la première fois en hiver notamment du 21 novembre au 18 décembre. Dans l'histoire de la compétition, il y a des rencontres dont on se souviendra toujours.

Le match le plus prolifique de la Coupe du monde reste celui qui a opposé le 26 juin 1950 à Lausanne, l'Autriche à la Suisse comptant pour les quarts de finale. L'Autriche s'était alors imposée 7-5 au temps réglementaire. C'est la seule fois que douze buts ont été inscrits lors d'une rencontre de la Coupe du monde. Plusieurs éditions se sont succédées, aucune n'a réussi à égaler ce nombre de buts inscrit dans un seul match.

La Hongrie a de son côté le mérite d'être la seule sélection à avoir infligé une lourde défaite à un adversaire lors d'une rencontre de la Coupe du monde. Le 15 juin 1982, lors de son premier match à la coupe du monde 1982 en Espagne, elle a atomisé Salvador 10-1. A part elle, aucune sélection n'a fait mieux d'autant plus que tous les scores les plus lourds ont été égalés. Lors de la précédente édition, la Yougoslavie avait atomisé le 18 juin 1974 le Zaïre 9-0. La Hongrie avait elle aussi dominé la Corée du sud 9-0 le 17 juin 1954.

En 2002, l'Allemagne a dominé le 1er juin l'Arabie Saoudite 8-0. C'est sur le même score que l'Uruguay avait eu raison le 2 juillet 1950 de la Bolivie. La Suède avait également dominé Cuba 8-0 le 12 juin lors des quarts de finale de la Coupe du monde de 1938.

L'on retiendra aussi les 7-1 que l'Allemagne a infligé le 8 juillet au Brésil lors des demi-finales de la Coupe du monde 2014. Le 9 juillet 1950, le Brésil avait lui aussi écrasé la suède sur le même score puis le 27 mai 1934, l'Italie a dominé les Etats Unis 7-1. Le 21 juin 2010 Portugal avait pris le meilleur la Corée du sud 7-0. La Turquie avait dominé les mêmes Sud-coréens sur le même score le 20 juin lors de la coupe du monde 1954. La Pologne avait battu Haïti le 19 juin 1974 de la même manière.

Le 24 juin 1998, l'Espagne l'emportait devant la Bulgarie 6-1. Le 28 juin 1994, le Cameroun de Roger Milla s'inclinaient lourdement 1-6 face à la Russie. Le 8 juin 1986 le Danemark dominait l'Uruguay 6-1. En 1950, le Brésil a dominé l'Espagne sur le même score. L'Argentine avait battu les Etats Unis 6-1 en 1930 tout comme l'Uruguay face à la Yougoslavie. La Tchecoslovaquie et la Hongrie n'avaient pas respectivement les détails face l'Argentine et la Bulgarie (6-1) lors des phases finales de 1958 et 1962. D'autres rencontres comme Argentine-Serbie Monténégro (2006), Allemagne-Mexique et Argentine-Pérou (1978) et URSS-Hongrie (1986) se sont soldées par des scores de 6-0...

James Golden Eloué

MUSIQUE

Berger Dimina sort son deuxième album

Chanté en langues kuni, lingala et français, le nouvel album du chanteur ponténégrin Berger Dimina intitulé « Viens à Jésus » a été produit par la maison BD production. Il est déjà disponible sur certaines plates-formes de téléchargement.

L'œuvre est constituée de neuf titres, à savoir Jésus le rédempteur dans lequel l'artiste montre que la vie à un don de Dieu, Buni na musilé (que dois-je faire pour être sauvé), Se yo (seulement toi), Ndiobukulu ami (ma façon d'être sauvé), Alléluia est une action de grâce à l'Eternel

pour ses bienfaits. Oh Yesu est un cantique dans lequel l'artiste résume toute la vie au nom de Jésus Christ qui donne ce qui est bon. Dans Ntumunu ami Berger Dimina fait un témoignage sur sa mère qui a consacré sa vie à l'évangélisation, une mission qu'elle a accomplie avec beaucoup de zèle.

Il y a aussi Supplication, une prière au Seigneur. Comme l'indique son nom, le nouvel album de Berger Dimina est un appel à suivre Jésus Christ le sauveur, un message bien exprimé dans le titre phare « Viens à Jésus ».

L'album et les clips sont déjà disponibles sur le site de téléchargement comme Amazon. Il sera bientôt vendu dans les différentes églises de la place.

Notons qu'outre l'album Viens à Jésus, Berger Dimina a sur le marché une première œuvre intitulée « 7 victoires » sortie en 2018 avec sept titres, notamment Kiluntsi (effusion du Saint-Esprit), L'union, Losambo (la prière), Mon âme à Jésus, Na bomoyi na ngai (dans ma vie), Moi je chante Jésus et Le roi des rois.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga